

CAHIER DE LIAISON  
DE L'ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENS ÉLÈVES  
DU COLLÈGE HENRI IV  
D E B E R G E R A C

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

---

N° XXIV



43<sup>e</sup> ANNÉE

1952

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES  
DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

---

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ  
103, RUE VALETTE, 103  
BERGERAC  
(DORDOGNE)

Bergerac le novembre 1952

*Mon cher camarade,*

*La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 30 novembre. Elle sera présidée par notre camarade Denis Desplanches, avocat à la Cour d'Appel de Paris, ancien secrétaire de la Conférence, ancien membre du Conseil de l'Ordre, licencié en droit, licencié de philosophie, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918.*

*Le matin, à 10 heures 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans une classe, au Collège, rue Lakanal.*

*On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.*

*Après l'Assemblée générale, nous irons nous incliner devant le monument élevé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades Morts pour la France.*

*A l'issue de cette cérémonie, à midi, le banquet traditionnel sera servi à l'Hôtel du Commerce, n° 36, place Gambetta.*

*L'ensemble total des frais sera de 850 francs au maximum pour chaque participant.*

*Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 22 novembre.*

*Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.*

Le Président :  
Docteur Pierre ROUSSEAU

NOTA — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera fait aucune collecte. Les camarades désireux, le cas échéant, de prendre la parole au banquet sont instamment priés de le faire connaître à l'avance au Conseil d'Administration. Il est inutile de rappeler que le président du banquet est toujours le dernier à parler.  
Le vin des camarades sera le bienvenu.

VOIR AU VERSO

VOIR AU RECTO

## PROCURATION

Le soussigné (1) .....  
donne pouvoir à M. (2) .....  
pour le représenter à l'Assemblée générale de l'Association des Anciens Élèves du Collège Henri IV de Bergerac du 30 novembre 1952 et :

- 1° Approuver le rapport moral du Secrétaire général;
- 2° Approuver le rapport financier du Trésorier;
- 3° Élire QUATRE membres du Conseil d'Administration. MM. DELPÉRIER, FOURNIER, DE MADAILLAN et VIDEAU sont sortants (3).
- 4° Adopter diverses questions.

A....., le..... 1952.

---

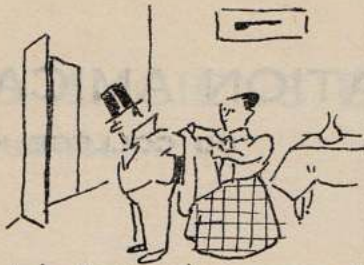
(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse du mandant.

(2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence à l'Assemblée générale est certaine ou LAISSER EN BLANC.

(3) Ils peuvent être réélus.

---

**Bulletin à détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général : Robert COQ, 103, rue Valette, BERGERAC.**



Lui - Euphrasie, je viens d'inviter un ami à déjeuner.

Elle - quel ami?

Lui - Un vieil ami de collège, un charmant garçon.



Elle - Il n'a pas de domicile ton vieil ami de collège?

Lui - Pourquoi cela?

Elle - Pour qu'il soit obligé de manger chez les autres.



Lui - Je t'engage à ménager tes expressions.

Elle - Eh bien, moi je n'ai pas de cuisinière à ton barbouillé.



Elle - Et s'il attend après ma soupe pour engraisser, il n'est pas prêt à peser 500 Kilogs.



Lui - Allons, ma belle amie, calme tes nerfs, le voilà qui sonne.

Elle - Je n'ai pas peur de lui.



Lui - Nous étions justement en train de parler de toi et nous bénissons le hasard qui nous avait mis sur le même chemin.

Paru dans PELE-MELE, n° 27, page 11, du 7 juillet 1901. La reproduction est de notre camarade L. J. Prat et l'exécution du cliché a été gracieusement effectuée par SUD-OUEST pour l'Association. Nos remerciements pour tous ces précieux concours.

# ASSOCIATION AMICALE

## DU COLLÈGE HENRI

---

### MEMBRES D'HONNEUR

(Art. 3 des statuts)

---

- M. le général de brigade Ambroise BERNARD.
- † M. le général de division BERTHIER (1841-1922).
- † M. Charles DE BËCK (1856-1939), professeur de Droit international.
- † M. le contrôleur-général de l'Administration de l'Armée René CARMILLE (1886-1945).
- † M. Emile COUNORD (1842-1927), ingénieur.
- M. Marcel FLOURET, président de Chambre à la Cour des Comptes, préfet de la Seine de la Libération, gouverneur de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie.
- M. le général de division Paul MATTER.
- † M. Paul MOUNET (1847-1922), sociétaire de la Comédie-Française.
- † M. MOUNET-SULLY (1841-1916), sociétaire-doyen de la Comédie-Française.
- M. George PICARD, 41, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris-8<sup>e</sup>
- † M. Elie RABIER (1846-1922), conseiller d'Etat, directeur de l'Enseignement secondaire.

#### Président Fondateur :

- † M. Paul PETIT (1867-1941), professeur au Collège Henri IV.

#### Anciens Présidents :

- † M. le docteur André CAYLA (1854-1926), élu le 1<sup>er</sup> mai 1909.
- † M. Albert CLAVEILLE (1865-1921), élu le 7 décembre 1920.

#### Membres honoraires de droit :

(Art. 3 du règlement intérieur)

- M. Louis PIMONT, sous-préfet de Bergerac.
- M. Henri BOYER, maire de Bergerac.
- M. Pierre FAUGÈRE, principal du Collège Henri IV.

# DES ANCIENS ÉLÈVES

## IV DE BERGERAC

---

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Art. 3 des statuts)

---

#### Président :

M. le docteur Pierre ROUSSEAU — 10, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac  
(élu le 20 décembre 1930).

#### Vice-Président :

M. Christian DE MESLON — Planques, commune de Monbazillac.

#### Secrétaire général :

M. Robert COQ — 103, rue Valette, Bergerac.  
Membre du Bureau d'administration du Collège.

#### Trésorier :

M. Jean BARTHE — 10, rue de Coulmiers, Bergerac.

#### Administrateurs :

MM. Charles BOURZAC — Villa « Bon Accueil », avenue Paul-Painlevé,  
Bergerac.

Georges BRASSEM — 22, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.

André DELPÉRIER — 24, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.

Charles FOURNIER — 23, rue Raymond-Berggren, Bergerac.

Pierre DE MADAILLAN — Château de Perrou, par Gardonne (Dgne).

Pierre PUCHEU — 65, avenue Aristide-Briand, Bergerac.

Albert VÉDRINES — Bouniagues (Dordogne).

Lucien VIDEAU — Quai Salvette, Bergerac.

.N. B. — Le Président, le Vice-Président, le Secrétaire général et le Trésorier constituent le Bureau proprement dit (art. 5 des Statuts).

## Situation financière au 31 décembre 1952

ACTIF		
DISPONIBLE		
Crédit Commercial de France à Bergerac ..	2.193 »	
C. C. P. Limoges 307.52 .. .. .	63 »	
Caisse d'Épargne .. .. .	15.042 »	
Numéraire en caisse .. .. .	360 »	
	17.658 »	17.658 »
RÉALISABLE		
Valeurs mobilières .. .. .	112.400 »	112.400 »
IMMOBILISÉ		
Immeuble n° 61, av. de Verdun, Bergerac ..	500.000 »	500.000 »
PASSIF		
		630.058 »
Actif au 31 décembre 1950. .. .. .	614.696 »	
Gain de l'exercice 1951 .. .. .	15.362 »	
	630.058 »	630.058 »
<b>COMPTE DE GÉSTION (année 1951)</b>		
RECETTES		
1° Disponible au 31 déc. 1950. .. .. .		26.796 »
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations .. .. .	9.350 »	
Bulletins .. .. .	26.550 »	
Dons .. .. .	3.730 »	
Loyer .. .. .	30.000 »	
Revenus de valeurs et dépôts .. .. .	16.199 »	
Remboursements et ventes .. .. .	41.151 »	
	126.980 »	126.980 »
DÉPENSES		
	126.980 »	153.776 »
Distribution des prix .. .. .	4.300 »	
Entretien du caveau Augiéras .. .. .	500 »	
Assurances .. .. .	1.778 »	
Impôts .. .. .	8.410 »	
Frais de bureau et divers .. .. .	4.070 »	
Bulletin .. .. .	45.000 »	
Frais en banque .. .. .	510 »	
Participation à la fête annuelle .. .. .	8.500 »	
Secours aux camarades .. .. .	3.000 »	
Fleurs .. .. .	1.200 »	
Achats de titres .. .. .	55.350 »	
Réparations immobilières .. .. .	3.500 »	
	136.118 »	136.118 »
Disponible au 31 décembre 1951 .. .. .	17.658 »	17.658 »
		153.776 »

## RÉSULTATS

Excédent des dépenses .. . . . . .	9.138 »
Plus-value des titres.. . . . . .	24.500 »
Gain de l'exercice. . . . . . .	15.362 »

### RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Évaluation au 31 décembre 1951 : 7.000 fr. rente 5% 1940. . .	112.000 »
1 Obligation à revenu variable chemin de fer de Sao-Paulo à Rio-Grande. . . . . . . . . . .	400 »
	112.400 »

## NOTE DU TRÉSORIER

Jean Barthe remercie les camarades qui ont répondu l'an dernier à son appel. Il espère qu'en 1953 encore, ils ne feront pas attendre leur cotisation qui s'élève à 200 fr. (Cotisation 50 fr. + Bulletin 150 fr. = 200fr.). Il rappelle que les membres titulaires à vie n'ont à payer que le Bulletin (150 fr.) dont le prix n'a pas été inclus dans le rachat de leurs cotisations. Il est inutile de souligner, sans doute, que la somme de 150 fr. pour le Bulletin correspond à peine au coût d'un exemplaire de la brochure et aux frais d'envoi.

L'adresse personnelle du Trésorier est à Bergerac, 10, *rue de Coulmiers*, mais les versements par chèque postal doivent être ainsi libellés:

*Association Amicale des Ancien Elèves du Collège de Bergerac,  
C/C Postal LIMOGES n° 367.52.*

## INSTALLATION DU NOUVEAU PRINCIPAL

M. Faugère a succédé à M. Maurt. Il sera, nous n'en doutons pas, comme son prédécesseur immédiat, l'ami de l'Association. Il peut compter sur notre Amicale pour l'aider dans sa noble tâche. Qu'il trouve ici les souhaits les plus cordiaux de bienvenue.

## NOS LAURÉATS EN 1952

### Grand Prix d'Honneur de l'Association

Guy ARNOUIL (mathématiques).

### Prix Georges Augiéras

Jean-Paul BONNAL.



## Assemblée générale du dimanche 16 décembre 1951

— Au Collège Henri IV, à 10 heures 30, dans la salle des fêtes.

— 38 membres sont présents et 30 sont représentés par des mandataires réguliers. Votants: 68.

— Le Président ouvre la séance, évoque les morts et fait valider l'admission des nouveaux membres. Il se plaît à faire revivre les actes de l'Association pour l'année écoulée, exprime son attachement à l'Amicale et son dévouement à tous ses membres.

— Le rapport financier du Trésorier n'appelle que des éloges et le procès verbal de l'Assemblée générale du 17 décembre 1950 est adopté à l'unanimité après sa lecture par le Secrétaire général. Ce dernier ajoute quelques mots:

Chers camarades,

Le rapport moral de la gestion 1950 vient d'être magistralement fait par notre Président, et beaucoup mieux que je ne l'aurais présenté moi-même.

Permettez-moi de regretter de ne pas recevoir des nouvelles des camarades qui négligent tant de nous faire connaître les changements qui les concernent et surtout leurs nouvelles adresses. Trop de Bulletins nous reviennent qui ne les atteignent pas.

Enfin, laissez-moi vous remercier pour m'avoir réélu l'an dernier. En ce qui me concerne, je ne demande qu'à conserver mes fonctions. D'ailleurs, depuis sa création, l'Association n'a eu que deux secrétaires-généraux et je ne désire pas fausser la moyenne. De sa création, mon prédécesseur Paul PETIT l'a conduite jusqu'à son trentenaire: c'est de ses mains que j'ai reçu le porte-plume et c'est une délicate succession que de succéder à Paul PETIT. J'ai pourtant écrit 14 bulletins et je suis prêt à en publier d'autres, si vous le voulez bien.

J'ai toujours été le champion de l'admission des jeunes: c'est ainsi que Georges BRASSEM et mon petit cousin Albert VÉDRINES sont entrés au Conseil d'Administration sur mes propositions. La collaboration des jeunes nous est précieuse et leur présence ici est une excellente chose et pour eux et pour nous. D'ardents adolescents, c'est un espoir pour ceux qu'anime le souvenir. Au surplus, les jeunes voient plus loin que nous, mais, selon le mot de BACON, c'est quand ils montent sur nos épaules.

Pendant 40 ans, nos réunions ont été marquées par la camaraderie qui s'inscrit dans les buts statutaires de notre Société. Pour parler un langage emprunté à l'Union Française, tout le monde est d'accord pour constater que, lors de son quarantenaire, notre Société a doublé le cap Bon. Rien ne l'empêchera, souhaitons-le, en employant encore une image à la géographie africaine, de doubler sans difficultés, d'ici son jubilé de 1959, le cap de bonne Espérance.

— Le renouvellement partiel et statutaire accorde 67 voix à chacun des candidats sortants: MM. Barthe, Bourzac et de Meslon. M. Védrines est également élu avec 67 voix.

— Les camarades expriment le désir de voir rétablir les dîners mensuels.

— Le livre d'or de la classe de 3<sup>e</sup> offert par le regretté M. Galand sera réparé par un relieur pour le sauver de la destruction.

— En levant la séance, les assistants se rendent au pied du monument Augiéras.



## Délibération du Conseil d'Administration

---

Le samedi 11 octobre 1952 à 18 heures.

*Présents:* Barthe, Brassem, Coq, Delpérier, Rousseau, Védrines.

*Excusé:* Fournier.

— Le 23<sup>e</sup> bulletin\* a paru le 24 novembre 1951 et le texte du 24<sup>e</sup> bulletin est approuvé.

— Le Trésorier présente la situation financière au 31 décembre 1951 dont les résultats sont encourageants.

— L'Amicale célébrera en 1954 le centenaire de la naissance du D<sup>r</sup> Cayla.

— On règle l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale et le programme de la fête annuelle dont la date est fixée au dimanche 30 novembre 1952.

Avant de lever la séance il est délibéré en comité secret.



### La petite histoire

## Le Collège il y a 100 ans

---

1849. — On compte 55 externes et 45 pensionnaires. Le principal Jalabert remplace M. Feytout qui est nommé principal honoraire.

1850. — 45 externes et 45 pensionnaires. Dans l'intérêt de la discipline et aussi pour le bien être des élèves on décide d'établir des *fontaines* dans le dortoir.

1851. — 55 externes et 45 pensionnaires. La discipline des classes ne laisse rien à désirer, mais il n'en est pas de même de la discipline générale; les maîtres d'études doivent être changés. Comme il se présente peu d'élèves à la rentrée d'octobre, on forme le vœu que la rentrée des classe soit désormais fixée au 4 novembre.

1852. — L'effectif des élèves diminue: 40 externes et 40 pensionnaires. On supprime la chaire d'histoire. M. Bariod remplace le principal Feytout et rétablit fort heureusement la discipline. On crée au collège une Ecole professionnelle et on installe des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle. L'enseignement de l'espagnol est supprimé.

## XXV° BANQUET du dimanche 16 décembre 1951

A midi chez le traiteur Maury, à l'Hôtel de Bordeaux, 38, place Gambetta; 57 convives. Présidence d'Henri de Pourquery de Boisserin, Conseiller à la Cour d'Appel de Bordeaux, ancien élève.

### Discours de l'élève Pierre ROCHE-BAYARD de la Classe de Philosophie

Ce n'est pas sans émotion que le jeune homme qui n'a pas terminé ses années de collège prend la parole devant une assistance aussi relevée, où chaque année des voix très autorisées se font entendre pour le bonheur de tous.

C'est avec une grande joie, partagée par tous nos camarades de Philo-Math. que nous remercions l'Amicale des anciens élèves du collège de nous avoir fait l'honneur d'être à cette table.

Si notre jeunesse actuelle a bien des défauts, si on reproche aux jeunes gens de ce demi-siècle un manque de noblesse de sentiments, de délicatesse de manières et d'idéal, du moins la fine fleur de la reconnaissance n'a pas cessé d'être cultivée. La joie d'être ici me permet au nom de mes camarades de faire un rêve: c'est d'être un jour au nombre des anciens élèves et d'être membre de l'amicale de façon à continuer dans la vie, comme sur les bancs de l'école, à faire équipe pour réaliser le développement harmonieux de la personne humaine.

Au fond que reproche-t-on à notre jeunesse? Une tendance au mutualisme, un souci trop aigu du développement du corps par des exercices physiques et un laisser aller pour ce qui est de l'esprit.

C'est là une opinion exagérée et de tous temps les jeunes gens de notre

terroir se sont distingués autant par la culture de l'esprit que par leurs qualités physiques. Qu'il nous suffise de rappeler Montaigne, La Boétie, Fénelon, et surtout le philosophe spiritualiste Maine de Biran qui est de notre cité de Bergerac.

En suivant la pensée de ce philosophe, nous voyons le souci qu'il a eu de sa culture et du dépassement de soi-même.

On dit que la jeunesse actuelle est en dehors de tout idéal; est-ce vrai? Il y a une apparence de laisser aller; en fait si on regarde de près on voit que les jeunes ont le souci de faire de leur vie quelque chose de grand.

Pour eux, tous les avantages physiques et matériels ne sont-ils pas plutôt une condition pour une ascension vraiment efficace de l'esprit?

« Mens sana in corpore sano »

Ne serait-ce pas la devise même de nos latinistes?

Les jeunes gens ne veulent plus d'une vie sans relief. Ils désirent un idéal qui les élève sans cesse.

Et s'il nous est permis de faire un vœu, c'est justement que les jeunes de notre époque marchent de plus en plus sur la ligne où le grand philosophe Maine de Biran s'est engagé lui-même.

Je lève mon verre à la santé de l'Amicale, de la Jeunesse et de la Jeunesse de notre Collège.

## Discours du Président, M. le Docteur Pierre ROUSSEAU

J'ai la grande joie ce soir, Monsieur le Président, de vous remercier au nom de tous nos camarades, d'avoir répondu à leur appel.

Depuis longtemps déjà, notre Association a l'heureuse coutume de solliciter le plus souvent possible, pour présider ses banquets officiels, ceux de ses membres que désigne leur valeur personnelle ou la situation qu'ils occupent dans l'Etat.

C'est ainsi que nous avons applaudi tour à tour — la diversité est parfois fille de la richesse — de grands commis de la III<sup>e</sup> et de la IV<sup>e</sup> République, des généraux, des administrateurs, que sais-je ?

Il nous manquait un haut magistrat, Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous l'offrir aujourd'hui.

Certes, vos camarades connaissent les étapes de votre belle carrière, tant en France métropolitaine, qu'aux pays de protectorat. Ils savent aussi que vous avez eu l'angoisse en Syrie d'assister aux sursauts d'agonie de cette vieille terre française, si riche en beaux souvenirs de notre histoire, quand elle s'est détachée de ce qui fut son berceau de prédilection. Et vous voici dans notre Guyenne, Conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux, au pays d'Ausone, de Montaigne et de Montesquieu, de grands juristes et de grands échevins. Ce soir vous êtes venu parmi nous revivre aux côtés de vos condisciples des épisodes de votre jeunesse. De tout cœur, nous vous disons : merci.

Monsieur le Sous-Préfet. Voici trois années que, présidant aux destinées du pays de Bergerac, vous êtes bien des nôtres, au sein de cette vieille société. En toutes circonstances vous n'avez jamais hésité à nous donner des preuves de votre sympathie. Et je puis affirmer

que l'Association a toujours trouvé à la Sous-préfecture l'audience la plus aimable et la plus souriante. Aussi avons-nous été tout à fait heureux, il y a quelques mois, quand vous avez reçu une récompense méritée depuis longtemps et à plus d'un titre — Une fois de plus recevez l'expression de notre fidèle affection et de notre gratitude.

Monsieur le Maire. Il y a une année, votre prédécesseur le Docteur BRETON nous disait à la fin d'un tout semblable banquet ses projets, sa foi, ses espoirs dans l'avenir de notre collège. Lequel d'entre nous aurait pu évoquer sa fin tragique et prochaine, et songer qu'un an après, je devrais saluer sa mémoire.

Vous voici, cher Monsieur le Maire, le tuteur et le protecteur naturel de notre établissement secondaire — Vous voudrez bien, j'en suis sûr, ainsi que les magistrats municipaux qui vous ont précédé, nous accorder votre amitié et apporter à nos vieilles pierres, votre assistance et votre appui.

Le collège Henri IV, avec sa situation privilégiée dans une riche vallée, fort de ses beaux succès chaque année, doit reprendre sa marche ascendante et retrouver sa prospérité.

Je m'adresse à Monsieur le Principal pour le prier de transmettre à ses professeurs les félicitations de l'Association.

L'an dernier, la quasi totalité des élèves présentés était admise aux deux sessions du baccalauréat. Cette année plus des deux tiers; le résultat magnifique honore l'université, rejaillit sur le collège, sur son principal, sur le corps professoral, montrant qu'il est encore des maîtres de valeur et des élèves qui suivent avec fruit leur enseignement.

Et maintenant, Messieurs, je vais

remplir un dernier devoir. Il est ici à cette table, un homme, un prêtre, que cinquante années de dévouement entourent d'une auréole dont il serait difficile d'atténuer l'éclat.

L'abbé BLANC, après avoir fait toutes ses études secondaires au collège Henri IV, fut étudiant en droit à la Faculté de Bordeaux. Alors qu'une brillante carrière d'avocat semblait s'ouvrir devant lui, il obéit à la vocation que lui indiquait sa conscience, vocation qui le conduisit au sacerdoce.

L'abbé BLANC a accompli la presque totalité de son ministère dans ce charmant vallon de Campsegret, où il habite un antique presbytère enfoui dans la verdure, ayant, par ailleurs, la coquetterie de garder ce rabat, ancien signe distinctif du Clergé de France. Par son intelligence, son éloquence, son esprit toujours en éveil, son indépendance, que d'aucuns appelaient originalité, notre camarade a vécu dans une atmosphère de légende, entouré d'un faisceau de sympathies qui a éclaté dans cette année jubilaire. Dois-je dire qu'en cours des années d'occu-

pation, l'abbé BLANC a accompli tout son devoir, montrant aux jours tragiques de Saint-Julien combien un vieux prêtre peut apporter de soutien moral et de réconfort aux malheureux otages et à leurs familles.

En septembre dernier l'Association, dont l'abbé fait partie depuis toujours, était conviée à se joindre à ses paroissiens pour fêter ses cinquante années de profession ecclésiastique. Les circonstances ne nous ont pas permis d'être présents, mais nous vous honorons ce soir en assurant notre vieux camarade de notre respectueux attachement.

Mes chers Amis, Messieurs, tout mon discours n'a été que remerciements, félicitations et souhaits. Permettez moi en terminant, à défaut de spéculations philosophiques et métaphysiques de formuler un dernier souhait: le retour de la paix définitive, de la merveilleuse paix sur notre planète. De cette paix qui permet de longs espoirs, qui apporte la douceur de vivre et conditionne la véritable fraternité.

Je lève mon verre...

## Analyse du discours de M. Philippe RATORET

Notre camarade improvise et exprime le plaisir qu'il éprouve à se retrouver à cette réunion de l'Amicale. Il rend hommage à ses animateurs, le président Pierre Rousseau, le Secrétaire général Robert Coq et le Trésorier Jean Barthe et tous les Administrateurs. Il se plaît à souligner l'opportunité du discours du jeune philosophe qui a parlé de la culture du corps qui accroît l'activité de l'intelligence. Il souhaite que la culture physique soit orientée vers un idéal pacifique et enchaîne cette idée à la conclusion du discours du Président qui a porté un toast à la paix définitive, à la merveilleuse paix sur notre planète (1).

(1) On connaît les travaux littéraires de Philippe RATORET : « Etudes sur les langues méridionales », « Jean-sans-Gloire », roman de guerre ; « Le paysan et le paysage dans l'œuvre d'Eugène Le Roy », thèse de doctorat couronnée par l'Académie Française ; « Le Périgord intellectuel du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours », préface de M. Georges Lecomte, de l'Académie Française, ouvrage que l'auteur expédiera avec dédicace aux camarades qui en feront la demande (lui écrire à Bouniagues (Dordogne), C/c postal 41.894 Limoges, 350 fr. franco). Enfin un dernier roman, « Forces de Paix », dont la source d'inspiration est puisée dans le bergeracois, sera mis incessamment sous presse.

## Analyse du discours de M. MAURT, Principal

Pas de texte, mais quelques notes: Hommage de profonde gratitude pour tout ce qui a été dit à son sujet. Remerciements à M. le Maire et à la Municipalité pour la réfection des locaux et pour l'achat du nouveau matériel scolaire. Pour les Maîtres et pour lui, seule la jeunesse compte. Notre maison, dit-il, fidèle à son noble idéal laïque se veut accueillante à tous. Il lève son verre à la prospérité du Collège et à tous les convives.



## Discours de M. Marcel VENTENAT

Le Secrétaire général s'excuse auprès de son excellent ami, mais n'étant pas sténographe, il n'a pu, et c'est regrettable, reconstituer les paroles pleines de cordialité qui ont été prononcées.



## Discours de M. BOYER, Maire de Bergerac

C'est la première fois aujourd'hui qu'il m'est donné de me trouver parmi vous, et vous savez à quelles tragiques circonstances je dois cet honneur d'assister à la fête charmante qui réunit chaque année autour d'une table agréablement ordonnancée, les Anciens élèves du collège Henri IV.

Car je n'ignorais pas l'existence de votre Association dont l'activité a tellement débordé les vieux murs du Collège qu'avant de la connaître vraiment, je la pressentais et l'aimais déjà; aussi, suis-je d'autant plus sensiblement touché par l'ambiance de camaraderie et de gaieté qui se dégage de votre sympathique réunion.

Permettez-moi d'abord de vous exprimer toute ma gratitude pour le titre que vous avez bien voulu m'accorder en me désignant comme membre honoraire de droit de votre Association, mais je crains que cet honneur ne soit pas assorti de mérites équivalents et que votre règlement intérieur ne soit par trop généreux.

Je remercie tout particulièrement

votre aimable et distingué Président, M. le Docteur ROUSSEAU, qui anime avec un dévouement toujours en éveil, les multiples activités que s'est donnée votre Groupement et dont je n'ai à faire que des éloges.

Et maintenant que nous avons fait un peu connaissance, alors que je me sens déjà moins un « bleu » parmi tant d'Anciens, je puis bien avouer que je suis, excusez le rapprochement, presque un « Ancien du Collège ». J'ai vécu, moi aussi, dans ses vieux murs, hélas! pas comme potache, mais en des circonstances moins agréables — quoiqu'en pensent les jeunes élèves que la perspective de longues années studieuses décourage un peu parfois — à l'époque où une compagnie du 108<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie devait cantonner en ville pour assurer la réception des réservistes; j'étais de cette compagnie et nous avions pris possession de vos salles de classes. Mais cela est déjà de l'histoire ancienne et je m'en voudrais de troubler la franche gaieté de cette journée par des souvenirs anachroniques que ma présence

en ces lieux me fait évoquer aujourd'hui.

Ce ne sont, du reste, que souvenirs bien ternes à côtés de ceux que nous laisse la mémoire de vos illustres aînés dont la personnalité a été forgée dans cette enceinte et dont je ne me permettrai pas de retracer les mérites — des voix plus autorisées que la mienne l'ont fait avant moi.

Les liens qui unissent votre Association à l'Administration spirituelle, si j'ose m'exprimer ainsi, de votre Collège, l'unissent aussi à la Municipalité, qui en a la charge matérielle. Au nom de celle-ci, je puis vous assurer de toute la sympathie qu'elle éprouve pour tout ce qui touche au Collège et, à plus forte raison, pour vous qui êtes le Collège lui-même.

Certes, les bâtiments — puisque nous revenons au côté matériel — n'ont pas l'aspect accueillant que les jeunes aiment trouver dans des locaux modernes, mais la patine du temps n'a-t-elle pas son charme, surtout lorsqu'elle s'éclaire de l'auréole de gloire des Anciens Elèves dont je viens de parler?

Nous voudrions à la fois rajeunir le

Collège et lui conserver son vieux passé glorieux; mais la vétusté se rit du modernisme et ne lui cède que difficilement le pas. J'ose à peine évoquer devant vous les projets téméraires d'une construction neuve qui, pourtant, devient nécessaire, mais accepteriez-vous, sans un peu de regret, de laisser démolir votre vieille « boîte » pour la remplacer par une bâtisse de béton et de verre où toute l'histoire spirituelle serait à recommencer.

Croyez que la Municipalité est toute disposée à faire de gros efforts pour son Collège, pour votre Collège, et qu'elle tentera l'impossible pour le rajeunir sans lui ôter de son passé, pour que vos cadets vivent et travaillent dans une atmosphère moderne mais toujours sous l'ombre protectrice de leurs illustres aînés.

Qu'il me soit permis, Messieurs, de vous dire encore ma reconnaissance et ma joie de goûter avec vous l'ambiance de cette magnifique réunion.

Je lève mon verre à la prospérité de votre Association, au Collège Henri IV, à Bergerac, à la France.

### Discours de M. Louis PIMONT, Sous-Préfet de Bergerac

Pensant un peu, lâchement, avec le poète : « Prends l'éloquence et tords lui le cou », je ne vais pas vous infliger un discours.

Je sais en effet que vous avez hâte d'entendre votre distingué Président M. le Conseiller de POURQUERY DE BOISSERIN.

Permettez-moi cependant, de vous adresser les vifs et sincères remerciements de M. le Préfet pour votre aimable invitation. Il en a été particulièrement touché. Retenu à Périgueux par les obligations de sa fonction, il m'a chargé de vous présenter ses excuses.

Vous me permettez, également de féliciter votre cher Président perpétuel M. le Docteur Pierre ROUSSEAU de sa perpétuelle jeunesse, de son dynamisme et de lui exprimer mes souhaits sincères de le voir rester longtemps ainsi.

Je dois également vous remercier tous, vous les fils de l'Alma Mater, pour le plaisir, chaque année renouvelé que j'ai à m'asseoir à vos côtés.

Ne le répétez pas, je vous prie, mais, sans basse flagornerie je vais vous faire un aveu.

Mes fonctions me font, vous le

savez, un devoir d'assister très souvent à de multiples réunions et à de nombreux banquets; c'est à votre fête annuelle que je viens avec le plus de joie. Cette fête est en effet à mon sens différente de toutes les autres. Vous n'êtes pas une association banale, une société ordinaire, une réunion de gens, créée pour la défense d'intérêts plus ou moins . . . sordides.

Vous êtes un ensemble d'élites, de conducteurs, au sens étymologique du mot, des professions les plus variées commerçants, docteurs, avocats, hommes politiques, agriculteurs, fonctionnaires. Vous vous réunissez une fois l'an dans ce vieux collège où vous avez été formés et où vous avez passé, sans doute, les meilleures années de votre vie. Vous vous rassemblez pour célébrer le culte du souvenir, pour fêter l'amitié!

Comme celà change de tout le reste. Quelle ambiance agréable! C'est un véritable bain de fraîcheur spirituelle,

une vraie cure de rajeunissement intellectuel voire physique que l'on trouve ici.

Messieurs, je ne veux pas me laisser aller à un trop long bavardage, aussi, en terminant je voudrais, en semi-avergnat que je suis, vous rappeler le vœu que j'avais exprimé l'an passé à cette même table et vous dire encore que cette fête de l'Amitié, des souvenirs est une fête du passé mais aussi de l'Avenir de la Jeunesse, de l'Espoir et qu'il serait souhaitable que les dames que vous aviez admises il y a deux ans et dont les toilettes et les sourires étaient un véritable enchantement pour les regards, soient admises à nouveau.

Si vous estimez que vous aviez commis une erreur, je serais, pour ma part, heureux de vous la voir renouveler.

Messieurs, je bois à vos santés, à celle de vos familles, à votre Association, à son avenir, au Collège Henri IV, à Bergerac, à la France, à la République.

## Discours de M. Henri DE POURQUERY DE BOISSERIN

Mes premières paroles seront des paroles de remerciements; elles s'adresseront à notre très sympathique et très distingué Président, M. le docteur Pierre ROUSSEAU, qui a bien voulu m'appeler au grand et périlleux honneur de venir aujourd'hui présider notre banquet annuel. Je tiens à lui exprimer ma très profonde gratitude et à remercier également les autorités et tous les camarades que j'ai la joie de voir réunis autour de ces tables.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que je me retrouve dans ce cher Bergerac où chaque pierre évoque en moi un souvenir d'une jeunesse déjà bien lointaine, hélas! et où trois lieux

de pèlerinage m'appellent: une tombe, une maison et notre cher vieux collège. Mais aujourd'hui j'éprouve une profonde joie à me retrouver auprès de camarades dans cette atmosphère de fraternité qui unit tous ceux qui vécurent leur jeunesse et ouvrirent leurs yeux à la vie sur les bancs du Collège Henri IV.

La tradition veut qu'un banquet ne se termine pas sans discours, et, ici, cette tradition est heureuse car elle nous permet de resserrer encore les liens de camaraderie qui nous unissent. Que de générations autour de ces tables, mais, hélas! aussi que d'absents dont beaucoup dorment leur dernier sommeil sous



ces croix de bois où le devoir les a couchés à l'aube de la vie.

Je voudrais évoquer aujourd'hui, devant vous, le souvenir d'une des plus pures, d'une des plus nobles figures parmi celles de nos anciens camarades, je veux parler de l'écrivain et surtout du poète Pierre DE LA BATUT. Je vous parlerai de lui en connaissance de cause, car nous étions au Collège dans la même classe et étions ensemble partis à Paris après avoir subi en même temps les redoutables épreuves du bachot. Dès les premiers jours nous nous étions liés d'amitié. J'avais deviné en lui l'âme d'élite, un noble cœur et une magnifique intelligence; je ne m'étais pas trompé; l'avenir devait me démontrer qu'il était de ceux dont l'amitié est à la fois un bienfait et un honneur. Son âme d'enfant était déjà une âme de poète, d'un poète qui ne voyait que les êtres ou les choses qui l'entouraient, que la beauté des âmes ou l'enchantement de paysages. Nous avions quitté ensemble Bergerac pour Paris où il devait préparer l'Ecole des Chartes tandis que j'allais suivre les cours de la Faculté de Droit. Mais à cette époque de sa vie Pierre DE LA BATUT se laissa tenter par une carrière bien hasardeuse: celle du journalisme. Perdu dans cette capitale qu'il rêvait de conquérir ne possédant que peu de relations, ennemi juré de l'intrigue ou de la compromission, ses chances de réussite étaient bien aléatoires. Il fonda cependant un journal à tendances à la fois politiques et littéraires qu'il intitula « *Le Mousquetaire* ». Je revois encore les deux pièces misérables dans lesquelles il s'efforçait de développer une publication dont l'existence fut éphémère. Il m'avait demandé ma collaboration et, avec l'outrecuidance de la jeunesse, j'avais accepté de rédiger la critique théâtrale de cette publication aux appointements fastueux de

vingt francs par semaine. Pendant quelques mois, grâce à lui, je pus assister à des premières représentations à titre purement gracieux, grâce à la carte de journaliste que j'avais l'impudence de présenter aux guichets. Mais bien vite disparut le *Mousquetaire*. Pierre DE LA BATUT ne se découragea pas et fonda sans tarder une revue plus importante qui parut sous le titre de *Paris-Théâtre*. Là aussi j'eus l'outrecuidance de continuer une collaboration fantaisiste en échange des mêmes somptueux honoraires. Mais notre camarade abandonna le journalisme et pensa alors à s'orienter vers la poésie pure et vers le roman. Dès 1910, alors qu'il n'avait pas 20 ans, il débutait sous un pseudonyme par une plaquette rimée aujourd'hui introuvable. En 1912, il devait s'imposer à l'attention des critiques par un remarquable recueil de poèmes: *L'humble Retour* qui parut aux éditions du *Temps Présent*. Il avait conservé la nostalgie de son cher Collège et cet ouvrage contient des vers que je ne puis résister au plaisir de vous lire, poème dédié à un de nos camarades qui est aujourd'hui un éminent chirurgien dans une ville de l'Ouest:

« Oui mon ami, je songe. . . » (1).

En 1925, il compose un autre recueil de poèmes *Le Cœur de Deux* édité à la librairie française. Mais son activité intellectuelle ne se borne pas à la poésie; il aborde le théâtre d'avant-garde et le 3 avril 1912 il fait représenter sur la scène de l'Art Libre *Le Pâtre*, un acte en prose chaleureusement accueilli par la critique. En 1928, il va connaître le véritable succès avec *La ville sans Amour*, une

(1) Voir notre 16<sup>e</sup> Bulletin (1944), page 33, où le poème "A un condisciple" a été publié "in extenso".

farce stylisée en 3 actes. En 1932, il connaît un succès équivalent au théâtre des Arts, avec une adaptation en 4 actes, en collaboration avec André BIRABEAU, du roman de Boylesve avec *La leçon d'amour dans un parc*. Son activité littéraire ne se borne pas au théâtre; il publie de nombreux romans chez Crès, *l'Homme aux trois peaux*; aux Editions Pierre Laffite, *La jeune fille en proie aux monstres*, ouvrage couronné du prix du romain d'aventure en 1921; puis viennent : *Rosine et ses mamans* — *Le vent se lève* — *Suzanne, ton pauvre amour* — *Edmonde ou la séduction* — *Le plaisir singulier* — *La tête sous l'aile* — *La corde au cou* — *Le consentement*. Ces quatre derniers romans parus aux œuvres libres de 1928 à 1936.

Au cours de la dernière guerre il va se trouver à Paris où il doit exercer de très honorables quoique modestes fonctions; malgré les privations dont il sera la victime, car il ne voudra jamais s'abaisser à pratiquer le marché noir ou à en bénéficier, il trouvera dans sa volonté et dans sa magnifique intelligence le courage d'écrire encore deux œuvres inspirées par sa chère petite patrie de Bergerac: *L'homme d'affaire* et *la Fille aux diables*, éditées par la Nouvelle Revue Française en 1943 et 1944. Ce sont là, je le crois, ses deux dernières œuvres. Comme je vous le disais il y a quelques instants, il vivait alors à Paris, loin de son admirable et si chère compagne qui avait dû rester sur la propriété des Farcies pour en diriger l'exploitation; son cœur se déchirait en pensant au sort de ses malheureux fils déportés en Allemagne. Diminué physiquement et moralement torturé, il sentit au début de 1945 que ses forces l'abandonnaient et que la mort s'approchait. C'est alors qu'il forma un dernier vœu qui, grâce au dévouement de la Croix-Rouge Fran-

çaise, put être exaucé: celui de quitter cette vie sur cette terre bergeracoise qu'il avait si magnifiquement chantée et d'y venir dormir à jamais. Quand il comprit que la mort était toute proche, le 2 avril 1945, son âme de grand et pur poète lui inspira de sublimes prières que prononcèrent ses lèvres d'agonisant, de sublimes prières que purent écouter les siens qui se penchaient sur sa couche mais que nulle oreille humaine ne pourra jamais entendre.

C'est ainsi que s'est éteint trop tôt, un des plus nobles et des plus purs parmi nos anciens camarades, un de ceux qui fit le plus d'honneur à notre cher Collège et aux Maîtres vénérés qui ont guidé nos premiers pas dans la vie. — L'œuvre de Pierre DE LA BATUT n'est pas morte; tous ses ouvrages viennent d'être édités à nouveau, complétés par de parfaites illustrations dues aux talents de l'un des siens. Ainsi survivra pour les générations de l'avenir, notre camarade, comme il survivra dans la mémoire et dans le cœur de ceux qui comme moi eurent le privilège de bien le connaître et par conséquent de l'aimer.

Je m'excuse d'avoir donné à ce très modeste discours un ton un peu mélancolique; je me suis efforcé d'évoquer le souvenir d'un camarade qui honora profondément notre cher Collège et qui m'était particulièrement cher.

Et maintenant, laissez-moi vous redire, avant de nous séparer, la très profonde joie que j'éprouve à me retrouver auprès de vous, mes chers camarades, et à vous affirmer de quel cœur je souhaite qu'il me soit possible d'assister à d'autres réunions semblables où autour de ces tables si généreuses se manifeste sans arrière pensée un des sentiments les plus purs qui puisse briller au cœur de l'homme: la fraternité.

## BEC DE GAZ

Quand Victor Hugo évoque :

« . . . . . une lampe pendue à de sombres plafonds  
« Qui de cet écolier guide la plume agile. . . »

comment ne pas penser à ces lampes à gaz, en forme de lyre, à flamme papillon, en usage avant l'invention des becs à incandescence?

Notre Collège n'était pas éclairé autrement et les pensionnaires se souviennent de la rentrée à 19 heures (moins cinq), le dimanche soir, à la nuit et par le froid, dans les couloirs obscurs, malgré la faible lueur de ces lanternes. C'était bien triste!

En étude, le sifflement des flammes accompagnait le ronron des alexandrins des tragédies classiques, en étudiant nos leçons.

Le poète Fernand Gregh a chanté cet état d'âme :

« Enfants, lorsqu'au matin de décembre à l'étude  
Nous écrivions nos longs devoirs, le dos courbé,  
Quelquefois, d'un coup d'œil rapide et dérobé,  
Qu'abattait aussitôt la discipline rude,

« Nous regardions là-bas, du côté de la cour,  
Au cri sur les cahiers de nos plumes hâtives,  
Au sifflement du gaz sur nos têtes furtives,  
Les grands carreaux bleuis par l'approche du jour. »

Et, ce sifflement du gaz finissait par créer une ambiance d'évasion favorable au rêve, en voyant en hiver, bien après le réveil, se lever le jour à travers les fenêtres du Collège.

Azur des matins glacés de jadis. Plus jamais Fernand Gregh ne l'a revu aussi beau, même à d'autres heures ou sous d'autres cièux:

« En vain je l'ai cherché sur Florence et l'Espagne,  
Par les midis toscans et les soirs andalous,

. . . . .

« Ce bleu sans fond d'où tant de nostalgique émoi  
Ruisselait dans mon cœur d'écolier solitaire,  
Ce saint azur qui n'est nulle part sur la terre,  
Que je voyais dehors et qui rêvait en moi! »



## Distribution Solennelle des Prix du samedi 12 juillet 1952

A 15 heures, dans la cour d'honneur, sous la Présidence de M. Robert Coq, Secrétaire général de l'Amicale.

— Le discours d'usage est prononcé par M. Sicard, le nouveau professeur de Philosophie. Notre camarade Robert Coq lui répond :

En remerciant M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux et M. le Principal du Collège Henri IV pour m'avoir donné la présidence de cette cérémonie, je dois aussi leur être reconnaissant de faire revivre en moi, en ce moment, de vieux et rajeunissants souvenirs, me ramenant environ huit à dix lustres en arrière, dans un passé dont les pages sont tournées depuis longtemps.

Comme le doge de Gênes à la cour de Versailles, ce qui m'étonne le plus, c'est de me voir ici, ayant l'impression que la guerre 1914-1918 n'a pas eu lieu, au point de me croire encore élève de ce Collège. Des vers d'Edmond Rostand chantent dans ma mémoire, et, comme ce poète, je peux également dire :

« Laissez que je regarde un peu cette jeunesse,  
« Je crois me voir, là-bas, moi-même, au dernier rang. »

En réalité, depuis le temps où j'étais collégien, les choses n'ont pas tellement changé. La même odeur de vacances se dégage des murs, monte de la terre et descend des arbres; tout m'accueille et voici que ma mémoire parle haut.

Certes, le général de brigade et la musique du 108<sup>e</sup> régiment d'infanterie ne sont plus là. Les platanes ont remplacé les ormeaux; il manque aussi le velum qui recouvrait la cour d'honneur pour protéger l'assistance du soleil. D'aimables traditions semblent également perdues, puisque les grands élèves n'accueillent plus les dames à l'entrée en leur offrant le bras pour les conduire aux places assises. De même MM. les Professeurs ne sont plus en robes et le palmarès n'est ni imprimé, ni distribué aux familles.

Dans l'ensemble pourtant, l'appareil de la réunion n'est guère modifié, les autorités civiles et militaires honorent toujours la fête de leur présence et si les livres de prix sont peut-être en moins grande quantité, leur nombre et leur choix n'en est pas moins respectable, grâce aux louables efforts de la Municipalité, des Maîtres, des Parents d'Elèves et des Anciens Elèves, pour maintenir la solennité des distributions.

*Monsieur le Professeur de Philosophie,*

Loin de répéter quelques vérités de sens commun, il s'en faut, et de beaucoup, que vous ne sachiez rien, comme vous voulez le dire après le Sage grec. Votre conception d'éveilleur de vocation du Philosophe vous conduit noblement à proposer à vos élèves « d'être hommes et de rester hommes sans rompre avec la « nature, ni renoncer à la transcendance, ni s'enfermer dans un égoïsme « ruineux. » Ils le réaliseront d'autant plus facilement qu'ils auront fait de bonnes études philosophiques — d'où l'utilité de ces études — au cours desquelles ils apprennent notamment l'éducation de la volonté. C'est ainsi que

votre remarquable discours réveille mes souvenirs comme des eaux vives, puisque, en 1902 et en 1913 votre prédécesseur médiat M. SIREYGEOL avait développé ces deux sujets.

Aussi, chers élèves, ce retour vers d'anciens discours d'usage que j'ai entendu prononcer à cette même place, en des jours comme ce jour d'hui, par des Professeurs presque tous décédés depuis, me donne la tentation de les faire revivre pour vous maintenant, pendant les derniers instants qui vous séparent des vacances.

A vrai dire, j'ai écouté ici, pour la première fois un discours de distribution des prix le 29 juillet 1901 ; je n'étais pas encore élève, puisque je n'ai été admis au Collège qu'en 1902, et, très exactement le mercredi 26 février. Si je suis tellement précis, c'est parce que ce fut un jour de vacances. M. le Ministre de l'Instruction Publique (on ne disait pas encore de l'Education Nationale) avait en effet décidé que les établissements scolaires vageraient à l'occasion du centenaire de la naissance de Victor Hugo, puisqu'aussi bien le nouveau siècle avait deux ans. Il y a donc 51 ans je regardais couronner mes aînés et M. LALESQUE, professeur d'enseignement moderne (c'était son grade), a pris la parole avec cette phrase sonore : « Que vous dirai-je en ce commencement de siècle ? » C'est tout ce que j'en ai retenu. Bien sûr, depuis, j'ai eu la curiosité et le plaisir de lire le texte du discours de M. LALESQUE qui est une admirable page sur l'effort colonial français. Mais cette entrée en matière reflète toute une époque : « Que vous dirai-je en ce commencement de siècle ? » et, pour bien comprendre, il faut penser à tout ce qu'on attendait à ce moment là du XX<sup>e</sup> siècle naissant. S'il a apporté des satisfactions, il y a eu aussi des déceptions et des misères au point que c'est maintenant en 1900 que nous nous plaignons à situer la belle époque, alors qu'en 1900 on espérait fermement en un riche et meilleur avenir. Chaque âge a son optique.

En 1903, M. BOSMORIN, professeur d'allemand, s'inquiète du choix des carrières, sur un ton prophétique où il est déjà question d'orientation professionnelle et de groupements de parents d'élèves. En 1904, M. CALLAME, professeur de mathématiques constate le parallélisme de la civilisation et de l'évolution scientifique. L'astronomie est à son sens la plus belle de toutes les sciences pour avoir donné naissance à la géométrie et déterminé l'essor de l'analyse infinitésimale. Remontant à Thalès qui mesure la hauteur des obélisques égyptiens au moyen de leur ombre projetée sur le sol ; il s'émerveille à bon droit de la découverte de la planète Neptune par le français Leverrier.

En 1905, c'est M. CAMBOS, professeur de septième, qui s'exprime en vers, à la manière de François Coppée, pour glorifier Pasteur et en 1906, M. GARDES, professeur de quatrième et d'espagnol, prend pour thème Diderot.

Nous trouvons M. Paul PETIT en 1907 ; notre maître de première se fait moraliste et nous recommande d'avoir le sentiment jaloux de nos droits ; d'avoir de l'ambition « passion noble » selon Vauvenargues ; d'avoir cette fierté qui se confond avec le sentiment de la dignité humaine ; de savoir admirer les hommes supérieurs ; de ne mépriser ni les humbles, ni les petits ; de ne pas regarder d'en haut ceux qui travaillent de leurs mains ; il nous conseille de nous garder dans la vie de trouver nos fonctions inférieures à nos mérites ; de ne pas être orgueilleux et d'avoir de la modestie. Il nous souhaite d'acquérir l'ignorance qui n'est ni humiliante ni dangereuse, l'ignorance éclairée du savant qui voit mieux que personne combien ses connaissances sont restreintes. En s'évertuant à apprendre

beaucoup et en se résignant à savoir peu, il voudrait que, profitant des leçons de leurs professeurs, ses élèves soient des esprits libres et des cœurs généreux.

L'année suivante, le 28 juillet 1910, M. RENARD, professeur d'Histoire et de Géographie, légendaire par les emportements de son tempérament apporte de la diversité et exhume un volume de l'écrivain suisse Rodolphe Topffer, précurseur du camping scolaire: « Les voyages en zig-zag », paru vers 1830. M. GALAND, professeur de troisième, condamne en 1909 le « *magister dixit* » qui préparait naguère à l'obéissance passive, sans aucune valeur pour l'éducation de la liberté. Il fait le procès des disciplines surannées et veut démontrer que les résultats moraux des nouvelles méthodes s'ajoutent aux réformes bienfaites de 1902.

C'est encore un procès que fait M. HELDT, professeur d'allemand, en 1910, en s'attaquant à certaines tendances de la vie moderne éloignées de plus en plus de la nature et de la vérité; il recommande pour tout idéal la vie simple. Après lui, M. TOURNAIRE, professeur de sciences physiques fait en 1911 l'apologie de la science et veut l'aimer non seulement pour les services qu'elle rend à l'Humanité, mais aussi parce qu'elle est la Vérité et qu'à cette Vérité s'allie toujours la Beauté.

M. JUNCA, professeur de seconde, propose en 1912, sur le ton de Jean-Jacques Rousseau, une règle de conduite pour la vie de famille pendant les vacances: « Multipliez les preuves de votre amour familial, dit-il, arrachez « par votre gaieté les funestes et les amères tristesses de vos grands parents, soyez « simples, modestes et réservés avec les étrangers. » Et, quinze jours avant la grande guerre de 1914, M. COLLE, professeur d'allemand, dans un discours comparable à la dernière hirondelle de paix, initie d'une façon charmante ses auditeurs à la vie bruyante des étudiants germaniques balafrés, alors que ces mêmes intellectuels d'outre-Rhin, attendaient, à leurs frontières, l'arme au pied, l'heure H pour s'élancer à travers la Belgique et le Nord de la France.

Enfin, en 1915, au cours d'une permission il m'est donné d'assister en militaire, le 13 juillet, à la distribution des prix. L'Etablissement est devenu l'Hôpital Temporaire n° 25 de la Croix-Rouge, mais, par autorisation spéciale du médecin-chef, un ancien élève, le regretté docteur André CAYLA, la cérémonie a lieu à l'endroit consacré par la tradition, dans cette cour. C'est le Principal, M. VIEUSSENS qui préside et je renonce à décrire avec quelle poignante émotion, l'assemblée, debout, acclame la mémoire des morts de cette première année de guerre; ils sont déjà 30. Leur nombre n'a cessé d'augmenter, ainsi qu'on peut le voir, depuis qu'on a vissé les tables du souvenir.

Ces noms, je les ai tous dans la mémoire; ces morts, je les ai presque tous connus. Il y en a maintenant 136. Lettres de marbre, croix de bois. A ce concours où tous étaient si vaillamment accourus, le Collège Henri IV de Bergerac a eu tous les prix d'honneur et des nominations magnifiques. Ce palmarès écrit avec leur sang, c'est notre Livre d'Or.

Le sacrifice de leur vie n'a pas été inutile et M. le Principal VIEUSSENS avait raison d'affirmer prophétiquement dès 1915, avant Verdun, avant la Somme et bien avant Rethondes: « Nous aurons notre Salamine; nul ne peut « dire où la Victoire éclatera, ni quel nom lui donnera l'Histoire, mais elle « sera. »

J'éteins ici ma lanterne magique.

Mais, dira-t-on, pourquoi animer ces ombres, pourquoi faire ce pèlerinage de jeunesse ?

Je laisse répondre Lessing quand il écrit : « Nul ne se promène impunément sous « les palmes » et aussi Paul Bourget lorsqu'il prétend « qu'aucun de nous n'aurait « été tout à fait le même s'il n'avait lu tel ou tel ouvrage ». On peut aussi affirmer qu'on ne fréquente pas en vain le Collège et croire également que ceux qui l'ont fréquenté n'auraient pas été tout à fait les mêmes s'ils n'en avaient pas été les élèves. Il faut donc se réjouir d'avoir passé par le Collège et d'y avoir subi sa bienfaisante influence ; d'y être entré léger de science et d'en être sorti avec quelque savoir, avec cette sagesse que confèrent les humanités en faisant surtout de nous des êtres humains.

C'est la raison de gratitude pour laquelle j'ai voulu ranimer la petite histoire rétrospective des distributions des prix des premières années de ce siècle. J'y trouve, on peut le croire, un charme tout particulier et j'estime qu'il n'est pas exagéré de dire, avec le génévois Edouard Martinet, que le Collège est une source de vie spirituelle. De cette source je vous ai fait entendre quelques murmures personnels et légers : je continuerai par des murmures émus et reconnaissants.

Que nous offre en effet le Collège au cours de nos études et en dehors de ces dernières ?

Tout d'abord *la patience* en maîtrisant notre fougue juvénile, en nous apprenant à attendre patiemment la fin des leçons jusqu'à l'appel libérateur de la cloche, en nous enseignant aussi à nous soumettre à une volonté supérieure.

Ensuite, *l'amour du prochain* ; certes, en entrant pour la première fois dans une classe, nous aimions bien nos parents. Mais il y a eu l'inconnu assis à nos côtés et devenu le compagnon de chaque jour. Celui-là, nous avons appris à l'apprécier et à l'aimer. Aussi c'est seulement au Collège qu'on accorde à un camarade une bonne amitié « Parce que c'est lui, parce que c'est moi » comme a dit Montaigne. Dès lors, au contraire de ce qui se passe dans la vie ordinaire, c'est seulement au Collège que les histoires des autres nous intéressent réellement et avec désintéressement.

Le Collège nous apprend enfin *la justice*, cette justice dont les jeunes ont peut-être le sens inné, mais dont ils acquièrent le respect au cours de leurs études. Être puni sans le mériter blesse profondément un élève et il ferme pour toujours son cœur à ceux qui lui font subir une injustice.

Toutes ces riches vertus rayonnent sur d'autres manifestations de l'existence pour se transformer en générosité. *Generosus* : de bonne famille, magnanime, nous enseigne le dictionnaire latin. Quelle meilleure famille que celle des Collégiens ? Voilà pour convaincre que celui qui est passé par le Collège est de bonne famille, *generosus*. Et, puisqu'il est ainsi la source de la vie de notre esprit c'est aussi la raison pour laquelle le Collège est une source de vie spirituelle.

De là aux regrets il n'y a qu'un pas. Regrets de l'avoir quitté, regrets aussi de la jeunesse passée.

Pourquoi ?

Parce que, pour chaque homme, son âme d'enfant est un paradis perdu. Ne pouvant le revivre il lui est loisible d'en rêver. C'est un délicieux privilège et pour nous, ce rêve rode et se pose souvent dans les cours du Collège.

Oh ! je le sais bien, jeunes élèves, à votre âge, on imagine difficilement qu'il

soit possible de regretter le Collège. Ceux qui vont en partir sont heureux, ils en franchiront la porte d'un cœur léger, heureux de laisser à d'autres cette austère maison, heureux de s'émanciper, heureux de liberté. Il est impossible qu'il en soit autrement ; mais, il ne faut pas toujours se fier à ce premier sentiment, à ce sentiment spontané.

On s'en va du Collège victime d'une aliénation de soi, victime aussi d'un mirage enchanteur, l'âme pleine d'illusions que le temps se charge rapidement d'effeuiller. Peu à peu on s'aperçoit quand le prisme est brisé, qu'on est dans une fausse voie, qu'en réalité, on ne connaît jamais à aucun autre moment de la vie cette absence de trouble de l'âme qui existe au Collège, cette ataraxie, comme l'on peut dire pour utiliser le bagage culturel de la philosophie.

Laissons-nous bercer sur ce sujet par la voie disparue de M. Paul PETIT, en relisant ses propres paroles :

« Vienne l'expérience. Alors ce n'est plus du même œil que l'on revoit ce « qui est devenu le passé. Tous ces souvenirs s'enveloppent de la poésie des « regrets. Le Collège lui-même — oui, le Collège, mes amis, vous n'y songerez « pas sans quelque tristesse, non seulement parce qu'il vous rappellera le matin « de votre journée et que vous regretterez ces heures lointaines, mais aussi parce « que vous trouverez peut-être que le monde lui ressemble trop peu. Cette solli-  
« citude (des professeurs) qui secoue votre paresse, mais reconforte vos défauts-  
« lances et encourage vos progrès, elle vous paraît parfois importune ; vous « reconnaîtrez plus tard en la comparant à l'indifférence ou à l'hostilité des « égoïsmes que vous aurez rencontrés, combien elle était généreuse. »

Jeunes Elèves qui m'écoutez en ce moment, quand vous aurez laissé de la laine aux ronces du chemin, quand la mort aura taillé autour de vous, quand la vie pleine d'hostiles égoïsmes vous aura déçus, vous remonterez à votre source. C'est le privilège de l'homme de pouvoir le faire. Lamartine l'a écrit : « l'homme « seul remonte à sa source, les fleuves n'y remontent pas. » La jeunesse perdue ne se retrouve pas, et, ne pouvant défaire le temps, ne pouvant revenir au Collège, vous recherchez les survivants de ces heureuses années, de cette époque fortunée, comme le dit Maine de Biran « où la loi du devoir n'était autre « que celle de l'étude, où la loi de l'étude n'était autre que celle du plaisir ». Ces survivants, vous ne les rencontrerez qu'à l'Association Amicale des Anciens Elèves.

En présence de vos anciens condisciples, vous vous retrouverez dans autrui et vous retrouverez autrui en vous-même. Un jeu plein de surprises, vous le verrez, c'est de comparer l'homme qu'on revoit avec l'enfant qu'on a connu. Vous constaterez souvent par exemple, que le futur grand homme n'était pas préfiguré dans l'acabit de l'adolescent. Entre autres choses exquises, vous goûterez le plaisir de vous pencher sur d'anciens albums de photographies. Vous vous souviendrez du jour où, au cours de vos études, un artiste ambulancier vous a pris classe par classe. Tout le monde y a passé et voici que plus tard, à votre grande surprise, sur certains visages, vous ne pouvez plus mettre un nom. D'autres au contraire semblent vous dire : « Te souviens-tu ? » Et, sur ces vieilles photographies, ceux de ma génération se retrouvent en culottes courtes qui ne sont pas des shorts ou se reconnaissent coiffés de chapeaux de paille « Jean-Bart » à larges bords, munis d'une jugulaire élastique, ou encore parés de cols blancs, rabattus et durs, assortis d'une cravate marengo.



Quel phénomène se produit-il ?

En quittant le Collège notre âme collective disparaît pour faire place à une âme individuelle. Nous étions une société, nous devenons un individu. En adhérant à l'Association Amicale des Anciens Elèves, nous redevenons une société. Il est constant d'ailleurs que ce qui moralise les hommes, ce qui les rend meilleurs, c'est de s'inscrire à des groupes, à des amicales, à des « agrégats » où ils se sentent régénérés, disciplinés, soulevés au dessus des misères personnelles, délivrés aussi de malsaines tentations.

C'est là ce que nous apprend la morale philosophique et voilà ce que plus tard, vous retrouverez à l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV de Bergerac, association fondée en 1909 et reconnue d'utilité publique par le gouvernement français.

Des railleurs évoqueront avec esprit, à son sujet, les « labadens » illustrés par Labiche dans sa célèbre comédie: « L'affaire de la rue de Lourcine ». D'autres veulent y voir uniquement une société gastronomique; si l'on en croit d'ailleurs Charles Monselet, c'est parfaitement défendable, mais il y a mieux.

Si l'amicale couronne vos lauréats, s'intéresse à vous pour faciliter votre orientation et animer vos loisirs, elle a d'autres utilités dans la vie courante en dehors des joies que je viens d'énumérer. Il est évidemment difficile de s'apesantir sur son rôle discret quand elle aide ceux qui sollicitent son appui, quand elle contribue à remettre sur les rails de la vie ceux qui en sont réduits à repartir à zéro. Son œuvre de mutualité, tout le monde y contribue en se rendant facilement et rapidement compte que les jours les plus heureux sont ceux où l'on a été dévoué à quelqu'un, où l'on a été généreux. Un homme qui ne se donne aucune raison de se rendre utile, voilà un homme malheureux.

Au sein de l'Association Amicale des Anciens Elèves, vous retrouverez comme au Collège, non seulement la justice, mais aussi l'égalité et la fraternité. Votre rang n'y dépendra ni de votre naissance, ni de votre fortune et l'opinion que vos anciens condisciples auront de vous sera celle que vous valez, sans autres considérations. Les camarades qui se seront élevés au-dessus de vous-même n'en seront pas moins prompts à vous « blaguer », ni même vous à les rabrouer, si besoin est, tout comme autrefois.

Sans doute, vous vous y verrez vieillir sur la figure des amis, mais qu'importe, puisque l'Association est selon le mot d'Henri Lavedan, « le refuge, non pas de ceux dont l'esprit est tombé en enfance, mais au contraire de ceux qui ont le privilège d'avoir su conserver de l'enfance dans leur esprit ».

Ayant l'honneur d'y tenir le porte-plume et d'en être le Secrétaire général depuis presque vingt ans, je propose pour l'Association un apophtegme qu'on voudrait voir gravé sur la porte d'entrée de cet Etablissement, entre les lys de France et la marelle de Navarre, au-dessous du nom d'Henri IV. C'est une phrase de Kant qui n'a rien d'un impératif catégorique et que M. DE BOECK, professeur de droit à la faculté de Bordeaux, membre d'Honneur de l'Association, citait le 27 juillet 1907 en présidant notre distribution solennelle des prix: « Deux choses me frappent d'admiration: le ciel étoilé sur ma tête et la loi morale dans nos cœurs ».

« Pour rester, pour redevenir jeunes » — conseillait-il — « abreuvs nous aux ondes purifiantes de ces deux fontaines de jouvence :

« LE CIEL ÉTOILÉ SUR NOS TÊTES ET LA LOI MORALE DANS NOS CŒURS. »

Après la distribution solennelle des prix, le 12 juillet 1952, M. le Sous-Préfet, M. le Maire, Mme la Directrice du Collège de Jeunes-filles, MM. les Professeurs et les Membres du Bureau d'administration du Collège Henri IV, les Membres du Conseil d'administration de l'Amicale, M. Constantin, président de la Société de Parents d'Elèves se sont réunis autour de M. le Principal et Mme Maurt.

Il avait été décidé que seul, M. Jean Barthe, professeur d'histoire, notre trésorier, prenait la parole. Son allocution improvisée a été très heureuse. Absent de Bergerac, le docteur Pierre Rousseau, président de l'Association, avait fait parvenir à M. Maurt la lettre que voici :

Retenu loin d'ici par des circonstances indépendantes de ma volonté, il m'a paru que la voix de l'Association des Anciens Elèves devait se faire entendre au cours de cette belle manifestation de sympathie des professeurs, du personnel, des élèves de ce collège.

Nous aurions mauvaise grâce à l'issue d'une distribution des prix dont, par deux fois, vous avez confié la présidence à des membres de l'Association, à son Secrétaire général aujourd'hui, à son Président hier, de ne pas vous apporter nos remerciements, vous dire notre reconnaissance, vous assurer des regrets que suscite votre départ.

Depuis votre nomination à la direction de ce collège Henri IV, vous n'avez cessé de nous accorder, avec votre amitié, votre loyale, délicate et confiante collaboration. Que de fois avons nous causé, dans l'intimité de

vos cabinets, de l'avenir d'un établissement à qui nous sommes attachés par tant de liens. Nous savons le labeur que vous vous êtes imposés dans cette maison, labeur ingrat dont les résultats sont si souvent entravés par la suite logique des événements, et la fatalité statistique de décrets devant qui nous nous trouvons impuissants.

A chaque atteinte du sort, vous avez opposé, cher Monsieur le Principal, votre réaction, et de cela, nous vous sommes profondément reconnaissants.

Vous partez avec nos regrets unanimes. Prenez le repos qui est bien dû à celui qui a toujours accompli, sans faiblesse, tout son devoir.

Et exprimons tous ensemble l'espoir que grâce à votre direction, grâce à la collaboration de MM. les Professeurs, grâce à l'effort que continuera le Principal qui vous remplace, le collège Henri IV saura trouver un nouvel essor.

M. le Principal a trouvé pour répondre les paroles qui convenaient dans une aussi émouvante circonstance.

Après le service de rafraîchissements et de sorbets, une délégation de grands élèves a remis à M. Maurt quelques souvenirs de bon goût avec une magnifique gerbe pour Mme Maurt. Cette dernière a eu la délicate pensée, en sortant, de déposer ces fleurs devant le monument de nos camarades morts pour la France.



## La poésie, qu'est-ce que la poésie ?

---

Notre jeune camarade Marcel Batselé fait carrière dans les lettres et les arts. Agé de 24 ans, il a déjà illustré de ses dessins divers quotidiens bordelais. Attiré par Saint-Germain-des-Prés, il est à Paris à l'avant-garde de la jeune poésie, derrière Isidore Isou, Gabriel Pommeran et Pichette. C'est un lettriste. Parmi ses travaux citons: « Nécessité d'écrire » — fragments et essais, « L'homme rouge » — poèmes, « Poèmes retrouvés » et « L'enfant barbu » — poème inachevé.

### DÉFINITION

La poésie est un moyen de défense ; une réaction à une insuffisance, un réflexe à la conservation des espèces, qui vous fait par des procédés inattendus et inconformes, reprendre le pas sur cette ligne droite qui est celle que la conduite vous présente et dont un accident vous aurait dévié. C'est un bond fait à la vie pour vous la faire rattraper.

### FRAGMENT

La véritable manifestation poétique, ce n'est pas celle qui est échaudée d'un seul bloc en forme d'œuvre définitive comportant un début et une fin, mais celle constituée d'une suites de tentatives et d'expériences, de notes ; chaos, amoncellement décousu, reflétant le véritable esprit du poète et bâtissant ainsi ce qui doit être sa véritable œuvre.

### FRAGMENT

La seule chance que l'on peut avoir en poésie, c'est de pas savoir écrire.

Marcel BATSELÉ.



## ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION

---

*Les camarades trouveront une liste alphabétique sur laquelle ne figurent — est-il besoin de le dire — que ceux qui sont en règle avec le Trésorier et ayant en outre souscrit au service du Bulletin. Il est certain qu'il y a cependant des lacunes et des inexactitudes. En effet, les nouveaux membres omettent de faire connaître leurs prénoms, adresse, profession, décorations, titres et numéro de téléphone. Les anciens adhérents négligent de signaler les changements et aussi toutes erreurs, modification, indications insuffisantes, omissions, nouvelles distinctions honorifiques, mutations, nominations, etc. Tous ces renseignements sont pourtant de nature à rendre notre annuaire, plus complet, plus utile, plus intéressant et plus vivant. A Bergerac il a été récemment procédé à des changements de numéros dans un certain nombre de rues et ce n'est que dans l'avenir qu'il pourra être effectué des rectifications utiles.*

### Membre honoraire titulaire à vie

POZZI Jean, Ministre plénipotentiaire, 51, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. Tél. Balzac 17-18.

### Membres honoraires

ARRAS Roger, Pharmacien, 27, boulevard Montaigne, Bergerac. Tél. 114.  
AFFLET Ernest, Archiprêtre, Sarlat (Dordogne).  
BELS Adrien, Sénateur, à Pradelle, Sainte-Alvère (Dordogne). Tél. 5.  
CHATAGNE Roger, Surveillant général honoraire, rue Berggren, Bergerac.  
DELTHEIL-CLUZEAUD Ernest, Industriel, Couze-Saint-Front (Dordogne). Tél. 26.  
HELLIANT Emile, Directeur Régional B. N. C. I., route de Gala, Bergerac. Tél. 0.94.  
MARTY Jean, Docteur-Vétérinaire, 20, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac. Tél. 196.  
MAURT René, Principal Honoraire, 2, rue Villeneuve, Bergerac.  
MIERMONT, Pharmacien, 246, cours de la Marne, Bordeaux Tél. 916.12.  
ZINGUEREVITCH Alexandre, Avocat, Conseiller Municipal, boulevard de Varsovie, Bergerac. Tél. 031.

### Membres titulaires à vie

ALARD Henri, Propriétaire, « Le Theulet » Monbazillac (Dordogne). Tél. 3 Saint-Laurent-des-Vignes.  
AMANIEUX Frédéric, Négociant, Pessac-sur-Dordogne (Gironde). Tél. 15 Gensac.  
BARBARIN Jean-Robert, « Les Roches Grises », 9, rue Casimir Davainc, Garches (S.et O.).  
BARTHE Jean, Professeur, Trésorier de l'Association, 10, rue de Coulmiers, Bergerac.  
BENEY Robert, Notaire, Carlux (Dordogne). Tél. 5.  
BERNARD Ambroise, Général de Brigade en retraite, 39, rue de la Résistance, Bergerac. Tél. 171.  
BOUCHER Charles, Pharmacien, 38, rue de la République, Sainte-Foy-la-Grande (Gde). Tél. 0.33.  
BOURZAC Charles, Docteur-Vétérinaire, Membre du Conseil d'Administration de l'Association, « Au bon accueil » Avenue Paul Painlevé, Bergerac. Tél. 3.99.  
BOUTITIE André, Négociant, 28, avenue Carnot Caudéran (Gironde). Tél. 23.67 Bordeaux.  
BRASSEM Camille, Huissier, 3, boulevard Victor-Hugo, Bergerac. Tél. 290.  
CHAUSSADE Pierre, Préfet, Châlons-sur-Marne (Marne).  
COLLET Roger, Domaine de Monplaisir, Bergerac. Tél. 2.86.  
COQ Robert, Secrétaire général de l'Association, Receveur Central de l'Enregistrement, Membre du Bureau d'Administration du Collège, Président du Comité de la Croix-rouge française, 103, rue Valette, Bergerac. Tél. 4. 72.

DEJOUAS René, Lieutenant-Colonel en retraite, 3, rue Raymond-Berggren, Bergerac.  
 DENUÉL Henri, Négociant, Fumel (Lot-et-Garonne).  
 ESCUREIX Edmond, Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, 36, grand'rue, Quillan (Aude).  
 EYRAUD Roger, Intendant général, 49, boulevard d'Argenson, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 FABRE Albert, Agent général d'Assurances, 7, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac. Tél. 3.48.  
 FLOURET Marcel, Président de Chambre à la Cour des Comptes, Préfet de la Seine de la Libération, Gouverneur de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie, 3, rue du Midi, Neuilly-sur-Seine (Seine). Tél. Maillot 76.67  
 FOUCAUD Maurice, Agent général d'Assurances, ancien Trésorier de l'Association, 8, rue Mounet-Sully, Bergerac. Tél. 4.08  
 FOURNIER Charles, Membre du Conseil d'Administration de l'Association, Directeur de la Cave coopérative de Bergerac, 23, rue Raymond-Berggren, Bergerac. Tél. 0.27.  
 GARRIGUE Henri, Industriel, Ingénieur des Arts et Manufactures, 52, rue Ribera, Paris 16°.   
 GODARD Guy, Hôtel du Palais des Sources, Vichy (Allier). Tél. 29.76.  
 GOULARD Jacques, Propriétaire, Dieulivol par Monséur (Gironde). Tél. 2.  
 HAYTON Enrique, Consul général honoraire de la République Argentine, 2122, calle de Frederico Lacroze, Buenos-Aires (République Argentine).  
 JALABERT René, 51, rue Raymond Bordier, Caudéran (Gironde). Tél. 884.22 Bordeaux.  
 JEAMMET Henri-Jean, Propriétaire, La Maroutie, Monbazillac.  
 JOUANÉL Yves, Industriel, 101, rue Valette, Bergerac. Tél. 9.91.  
 LAFON Pierre, Docteur-vétérinaire, Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime). Tél. 102.  
 LAVIGNE Emile, Docteur en médecine, Lalinde (Dordogne). Tél. 30.  
 LIONNET Pierre, Négociant, 17, rue du XIV juillet, Bergerac. Tél. 0.59.  
 MATHIEU André, Docteur en médecine, 14, rue Cyrano, Bergerac. Tél. 1.97.  
 MATTER Paul, Général de division en retraite, 30, boulevard de Picpus, Paris 12°. Tél. Diderot 12.17.  
 DE MESLON Christian, Propriétaire, Vice-Président de l'Association, Planques par Bergerac. Tél. 18 Monbazillac.  
 DE MONTATAIRE DE MADAILLAN Pierre, Maire de Gageac-Rouillac, Membre du Conseil d'Administration de l'Association, Château de Perrou par Gardonne (Dordogne). Tél. 1 Gageac-Rouillac.  
 POZZI-ESCOT Marius-Emmanuel, Professeur, 670-690, calle Bernardo Alcedo, Lima (Pérou).  
 PROMIS Robert, Instituteur, Faux (Dordogne).  
 REBIÈRE Georges, 24, avenue Ledru-Rollin, Paris 12°.   
 ROUSSEAU Pierre, Chirurgien, Président de l'Association, 10, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac. Tél. 21.  
 SAIGNETTE Raoul, Négociant, 86, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.  
 TAMARELLE Jack, Directeur de l'Agence du Comptoir National d'Escompte, 26, rue Gambetta, Auch (Gers). Tél. 1.71.  
 VEILLET-LAVALLEE Jacques, Négociant, « La Raspierre », Promenade Pierre-Loti, Bergerac. Tél. 6.32.  
 VERGNIOL André, Ingénieur agronome, Domaine des Gorins, Les Lèves-et-Thoumeyraques (Gironde). Tél. 1.  
 VERGNIOL Gérard, 41, rue Paul Déroulède, Bois-Colombes (Seine).  
 VERNEDE Georges, Conseiller Municipal, boulevard Chanzy, Bergerac.  
 VERGNIOL Elie, Propriétaire, « Au Roc », Saint-Cernin-de-Duras (Lot-et-Garonne).  
 VERGNIOL Marc, Faculté de Théologie Protestante, 43, boulevard Arago, Paris 13°.   
 VICTORIEUX Pierre, Industriel, Villa Saint-Hilaire, Eymet (Dordogne). Tél. 4.

#### Membres titulaires

ALARD Serge, Propriétaire, « Le Theulet », Monbazillac. Tél. 3 Saint-Laurent-des-Vignes.  
 ARMAND F., Marchand de grains, Beaumont-du-Périgord (Dordogne). Tél. 4.  
 ARQUIZAN Roland, Négociant, 292, boulevard de la gare, Casablanca (Maroc).  
 ARZAC Gabriel, Ancien élève de l'Ecole Centrale, 38, boulevard Montaigne, Bergerac.  
 AUBRY Albert, Lieutenant-Colonel en retraite, 20, avenue du Chellah, Rabat (Maroc).  
 AUDIT Roger, Industriel, 80, rue Saint-Genès, Bordeaux. Tél. 944.18.  
 AUGÉYROLLE Jean, Adjoint d'Enseignement au Collège Henri IV, 10, rue Clairat, Bergerac.

AUGEYROLLE Marc, Docteur en médecine, 23, rue de Clairat, Bergerac. Tél. 131.  
 AUGEREAU Louis, Directeur des Services Vétérinaires, 2, rue de l'Amphithéâtre, Limoges (Haute-Vienne).  
 AURIOL Guy, Licencié en droit, rue Saint-Clar, Bergerac.  
 BANES Alfred, Docteur en médecine, 16, boulevard Victor-Hugo, Nice.  
 BARDET Jacques, Négociant, 41, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac. Tél. 377.  
 BARDON Henri, Industriel, quai Salvette, Bergerac. Tél. 471.  
 BARDON Joseph, Industriel, rue du Saint-Esprit, Bergerac. Tél. 2.04.  
 BARTHE Jean-Claude, Etudiant, 10 rue de Coulmiers, Bergerac.  
 BASTIER François, Propriétaire, « Corail », Queyssac par Campsegret (Dordogne).  
 BEGUERIE Georges, Industriel, rue Mergier, Bergerac. Tél. 3.34.  
 BENAZET Jean, Propriétaire, Saint-Jean-d'Eyraud (Dordogne). Tél. 2.  
 BENEDICTY Jean, Receveur-Particulier des Finances, Marmande (Lot-et-Garonne).  
 Tél. 2.39.  
 BENEY André, Industriel, rue Leconte-de-Lisle, Bergerac. Tél. 1.05.  
 BENEY Marcel, Industriel, 54, rue Sainte-Catherine, Bergerac. Tél. 1.05.  
 BESSIERE Edmond, Médecin-oculiste, 9, rue Hustin, Bordeaux. Tél. 853.28.  
 BEYSSEY Jean, Négociant, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). Tél. 0.51.  
 BIRAUD Jean, Capitaine, Etat-Major, Bordeaux.  
 BLANCHON Michel, Industriel, rue du Couvent, Eymet (Dordogne). Tél. 1.  
 BLANC Amédée, Licencié en droit, Curé de Campsegret (Dordogne).  
 BOCAGE Jean, Inspecteur principal de l'Enregistrement, 62, boulevard Général Leclerc, Bordeaux. Tél. 871.23.  
 BOS Jean, 29, rue Ferbos, Bordeaux.  
 BOST Gaston, 23, rue d'Orléans, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 BOST Jacques, 43, rue de Varennes, Paris 7<sup>e</sup>.  
 BOUCHILLOU Pierre, Industriel, L'alba, Bergerac. Tél. 0.95.  
 BOUDENOT Denis, Administrateur Oubanghi-Chari.  
 BOURGES Jean, Propriétaire « Fayolle », Fougueyrolles (Dordogne).  
 BOURGES Maurice, Propriétaire « Tirecul » Monbazillac.  
 BOUSQUET Jean, Chef de service aux laboratoires, Faculté des Sciences, Nancy.  
 BOUTITIE Jean, Docteur en médecine, Service de la Santé de la Gironde, 3, cours de Verdun, Bordeaux.  
 BOYER André, Avocat, 8, avenue du Président-Wilson, Bergerac. Tél. 5.09.  
 BOYER René, Moniteur de gymnastique, Ecole professionnelle, route de Lalinde, Bergerac. Tél. 1.30.  
 BRASSEM Georges, Clerc d'huissier, Membre du Conseil d'Administration de l'Association, 22, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac. Tél. 2.90.  
 BRASSEM Robert, Huissier, Saint-Vivien-du-Médoc (Gironde). Tél. 71 Soulac.  
 BRETON Christian, Etudiant en médecine, 269, cours de l'Argonne, Bordeaux.  
 BRETON Jean-Louis, Etudiant en médecine, Rue de l'Intendance, Bergerac. Tél. 3.58.  
 BRISSEAU Albert, Propriétaire, 42, boulevard Victor-Hugo, Bergerac. Tél. 5.31.  
 BRUT René, Négociant, 49, rue Sainte-Catherine, Bergerac. Tél. 1.83.  
 CABANEL Raoul, Notaire, Cancon (Lot-et-Garonne). Tél. 12.  
 CALVES René, Chirurgien-dentiste, place de la République, Bergerac. Tél. 364.  
 CAMINADE Roger, Contrôleur des contributions directes en retraite, 66, rue Libergier, Reims (Marne).  
 CAMBELET Etienne, 8, rue de l'Epargne, Chartres (Eure-et-Loir).  
 DE CANTELAUVE Pierre, Villablard (Dordogne).  
 CARIVEN Georges, Administrateur des Colonies, Fougamou, Gabon (A.E.F.).  
 CASTERA Jean « Loques » par Falgeyrat (Dordogne).  
 CAZALIS Henri, Architecte, « Les Granges », Vélignes (Dordogne).  
 CAMINADE Jean, Receveur-Central Honoraire de l'Enregistrement, 72, rue de Rennes, Paris 6<sup>e</sup>. Tél. Littré 40.78.  
 CHANCEAULME Claude, Etudiant, 10, boulevard Montaigne, Bergerac. Tél. 1.39.  
 DE LA CHAPELLE Robert, Industriel, 46, boulevard Sadi-Carnot, Agen (Lot-et-Garonne).  
 CHARPENTIER Jean, Professeur, avenue du Béarn, Pau (Basses-Pyrénées).  
 CHARRIER Jacques, Chef de Bureau au Ministère de l'Agriculture, 11, rue de Reims, Paris 13<sup>e</sup>.  
 CHARRIERE Henri, Route de Rosette, Bergerac.

- CHARROPIN Pierre, Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique, Commandant attaché à la Direction du Génie, 1, rue de l'Amiral Roussin, Paris 15°. Tél. Invalides 08.30.
- CHARRUAUD Albert, Agent d'Assurances, « Le Sablat », Sainte-Foy-la-Grande, (Gde).
- CHASSAGNE André, Représentant, 4, rue Carnot, Bergerac. Tél. 382.
- CHASSAGNE Georges, 15, rue du XIV-Juillet, Bergerac. Tél. 136.
- CHAUSSADE Jean, Chef de Cabinet du Gouverneur de l'A.E.F., Brazzaville.
- CHEVALIER Albert, Négociant, 17, rue de la Résistance, Bergerac. Tél. 1.78.
- CHEVRE Jean, Secrétaire médical, 56, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac. Tél. 0.14.
- CHEVRE Pierre, Expert-comptable, 61, avenue de Verdun, Bergerac. Tél. 5.73.
- CHIEZE Henri, Inspecteur divisionnaire S.N.C.F., rue Chanzy, Reims (Marne).
- CHIEZE Raymond, Docteur en Médecine, 11, boulevard Alexandre-Martin, Orléans (Loiret).
- CHAUMARD Pierre, Attaché au Haut-Commissariat de France, Bonn (Allemagne).
- COICAUD Pierre, Chirurgien-dentiste, 15, rue Albert-Serviez, Pau.
- COICAUD René, Etudiant, 90, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac. Tél. 79.
- CONCHOU Jean, Trésorier Payeur-général, 13, rue Edmond-Delangle, Marseille (B.-du-R.).
- CONDUSSIER Raoul, Colonel en retraite, 16, place des Deux-Conils, Bergerac.
- COOK Francis, Négociant, 54, avenue du Maréchal Foch, Libourne. Tél. 4.58.
- COQ Jean, Etudiant, 103, rue Valette, Bergerac. Tél. 4.72.
- COSTES Adrien, Propriétaire, Colombers par Bouniagues (Dordogne).
- COUQUET Henri, Directeur des Services des Tabacs, Marmande (Lot-et-Garonne).
- CROUZEL Jean-Ernest, Agent d'affaires, Le Buisson (Dordogne).
- DAFFAZ Jacques, Docteur en médecine, 4, rue Victor-Hugo, Périgueux. Tél. 6.88.
- DAVIDOU André, Pâtissier-Confiseur, 73, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac. Tél. 3.89.
- DELANE Roger, Adjoint d'Enseignement au Collège Henri IV, rue de Hérédia, Bergerac.
- DELBRUT Jacques, Médecin-capitaine, Adrar, Territoire Ain Salah, Sud-Algérien.
- DELLUC Gustave, Pharmacien-Colonel en retraite, Cadouin (Dordogne).
- DELPERIER André, Négociant, Membre du Conseil d'Administration de l'Association, Juge au Tribunal de Commerce, 24, boulevard Victor-Hugo, Bergerac. Tél. 0.92.
- DELPERIER André, 5, rue des Eaux, Paris 16°.
- DELPLANQUE Marcel, Industriel, 4, rue Villaret-Joyeuse, Paris 17°.
- DELBASTY René, 1, cours de Gourgues, Bordeaux. Tél. 31.87.
- DELPLA Jean, 3, avenue des Chalets, Paris 16°.
- DENOIX Henri, Propriétaire, Boulevard Albert-Calmette, Bergerac. Tél. 1.84.
- DENOIX Robert, Pharmacien, 11, rue de la Résistance, Bergerac. Tél. 6.31.
- DENUÉL René, Conseiller général, Beaumont-du-Périgord (Dordogne).
- DESMARTIS Jacques, Horticulteur-Paysagiste, 18, avenue du Président-Wilson, Bergerac. Tél. 3.26.
- DESPLANCHES Denis, Avocat à la Cour d'Appel, 13, place de la République, Paris 3°. Tél. Archives 36.83.
- DESPLANCHES Raymond, Président de la Cave Coopérative de Monbazillac, rue de la Citadelle, Bergerac. Tél. 9.76.
- DESPLAT René, Ingénieur technique, 33, boulevard Lefebvre, Paris 15°.
- DESPONT Louis-René, Lieutenant, 6° étranger, Le Kef (Tunisie).
- DESSAIGNE Raymond, greffier, La Force (Dordogne).
- DEUSCLADE, Restaurant de Paris, 13, allées de Tourny, Bordeaux. Tél. 886.66.
- DEVEAUX Jean, Négociant, rue Racine, Bergerac. Tél. 1.64.
- DHELENS Jean, Etudiant, Château Maillé, Carignan par La Tresne (Gironde). Tél. 32 Fargues-Saint-Hilaire.
- DHUMERELLE Jacques, Agent d'Affaire, 5, avenue du Président-Wilson, Bergerac. Tél. 0.93.
- DIVE Jacques, Docteur en médecine, 7, avenue du Président-Wilson, Bergerac. Tél. 7.08.
- DIVE Jean, Artiste-décorateur, rue des Deux-Conils, Bergerac. Tél. 1.16.
- DOMENGET DE MALAUGER Marcel, Propriétaire, « La Fonrouse », Monbazillac. Tél. 16.
- DOZIDO Henri, Négociant, 17, avenue Pasteur, Bergerac. Tél. 6.34.
- DUBERNARD Alfred, Inspecteur de l'Enregistrement, 32, rue Thiers, Sarlat (Dordogne).
- DUBERNARD Jean, Docteur en médecine, 15, rue de Lafaurie-de-Monbadon, Bordeaux. Tél. 801.88.
- DUBUR Christian, Garage Ford, 109, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac. Tél. 2.01.
- DUBREUIL Jean, Industriel, 60, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac.

DUC Raymond, Propriétaire, « Lespinassat », Bergerac. Tél. 4.24.  
 DUCONGE Yves, Chef de Bureau Gouvernement Général de l'Algérie, Villa « L'Aiglon »,  
 Pointe Cascade, Alger.  
 DUHALDEBORDE Laurent, 39, Grand'rue, Bergerac.  
 DUMOLLET Yvon, Directeur de la Cave Coopérative, Lamothe-Montravel. Tél. 25.  
 DUPUY Pierre, Docteur en Médecine, 58, rue David-Johnston, Bordeaux. Tél. 31.80.  
 DURAND Pierre, Ingénieur, « Cazenat », Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).  
 DURAND Jean, Propriétaire « Les Hébrats », Pomport (Dordogne).  
 DUSSERT André, Docteur en médecine, 20, rue de Clairat, Bergerac. Tél. 3.10.  
 DUVERNEUIL François, Libraire, Rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.  
 ELIES Jean, Attaché au Crédit Commercial de France, rue Cantelauve, Bergerac.  
 ESCAVAILLE Roger, Coutier en vins, Le Fleix.  
 EYMA Albert, Négociant, 22, rue de la Résistance, Bergerac. Tél. 0.44.  
 EYMA Jean, Conseiller Général du canton de Sigoulès, Château de Monbazillac. Tél. 10.  
 EYMERIT Jean, Notaire, Le Bugue (Dordogne). Tél. 35.  
 EYMERY Pierre, Propriétaire au Caillou, Rouffignac-de-Sigoulès.  
 EYRAUD Jean, Ingénieur, 53, avenue des Thermes, Chamalières (Puy-de-Dôme).  
 FAISANDIER Pierre, Rédacteur à « Sud-Ouest », 30, rue Ausone, Bordeaux, Tél. 60.82.  
 FARDET André, Propriétaire, Razac-de-Saussignac (Dordogne). Tél. 9.  
 FAUGERE Henri, Conseiller d'Etat, Ministère de l'Intérieur, Place Beauveau, Paris 8°.  
 FAVEREAU Georges, Directeur de la Banque de France, Mazamet (Tarn).  
 FAVEREAU Robert, Tailleur, 36, place Gambetta, Bergerac.  
 FORIE Jean, Capitaine, Lalinde.  
 FOUCAUD Pierre, Clerc de notaire, 8, rue Mounet-Sully, Bergerac. Tél. 4.08.  
 FOUGEYROLLAS Yves, avenue de Verdun, Bergerac. Tél. 30.  
 FOURGEAUD, 125, avenue d'Eysines, Le Bouscat (Gironde).  
 FOURNIER Jean, Docteur en médecine, 42, rue du Champ-de-Foire, Castillon (Gironde).  
 Tél. 0.54.  
 FOURNIER Jean, Attaché à la Caisse d'Epargne, avenue du Président-Wilson, Bergerac.  
 Tél. 0.63.  
 FOURNIER Pierre, Docteur en Médecine, Lamothe-Montravel.  
 FRANC Max, Industriel 2, rue de Rivière, Bordeaux. Tél. 806.20.  
 FREYSSENGE Jean, Inspecteur de l'Enregistrement, Metz (Moselle).  
 FREYSSENGE Pierre, Etudiant, 45, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.  
 GAILLARD Emile, Négociant, Lalinde. Tél. 5.  
 GAILLARD Jacques, Avocat, Avenue Wilson, Bergerac. Tél. 11.02.  
 GARDEAU Jean, Etudiant, 8, cours Alsace-Lorraine, Bordeaux.  
 GARRIGUE André, Receveur-Central de l'Enregistrement, 5, rue du Président Paul-Doumer,  
 Libourne. Tél. 8.55.  
 GAST Pierre, Docteur en médecine, Gardonne (Dordogne). Tél. 26.  
 GAUTHIER Henri, Notaire, 14, rue Boudet, Bordeaux. Tél. 29.34.  
 GAUTHIER René, Commis-Principal de l'Enregistrement, 3, rue de la Boétie, Bordeaux.  
 Tél. 6087.  
 GAUTHIER Jean, Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie, Lycée de Casablanca  
 (Maroc).  
 GENESTE Gabriel, Juge de Paix honoraire, 13, rue Marcelin-Jourdan, Caudéran (Gde).  
 GERAUD Albert, Propriétaire, Château « Le Fagé », Pomport (Dordogne). Tél. 5.  
 GERAUD Gaston, Saussignac (Dordogne). Tél. 18.  
 GERAUD Henri, Propriétaire, Château « Le Fagé », Pomport (Dordogne). Tél. 5.  
 GERAUD Jean, Garagiste, Juge au Tribunal de Commerce, Place du Pont, Bergerac.  
 Tél. 0.67.  
 GERAUD Raoul, Expert, Place du Pont, Bergerac. Tél. 0.67.  
 GERAUD-JARDEL Jean, Ingénieur agronome. Directeur de la Cave Coopérative de  
 Monbazillac, « Les Seguinots », Monbazillac. Tél. 6.38 Bergerac.  
 GIRAUDEL-DESTORD Albert, Agent général d'Assurances, 62, rue Neuve-d'Argenson,  
 Bergerac. Tél. 2.58.  
 GIRAUDEL-DESTORD Bernard, Négociant, Grand'rue, Bergerac. Tél. 6.59.  
 GIRAUDEL-DESTORD Jacques, Négociant, Grand'rue, Bergerac. Tél. 6.59.  
 GODARD Louis, Propriétaire, 32, avenue du Président-Wilson, Bergerac. Tél. 5.00.



- GONTHIER Roger, Professeur au Lycée Théophile-Gauthier, 69, avenue Bertrand-Barrière, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- GONTHIER Raymond, Chirurgien-dentiste, 2, rue du IV-septembre, Périgueux.
- GOUZOU Emile, Négociant, Mouleydier (Dordogne).
- GRAVIER Jean, Instituteur, Beaumont-du-Périgord (Dordogne).
- GUYOT Raoul, Contrôleur des P.T.T., 51, rue des Tricots, Clamart (Seine).
- GRUVEL Charles, Docteur en médecine, 3, place des Prêcheurs, Aix-en-Provence (B.-du-R.).
- GUILHEM Raymond, Docteur-Vétérinaire, Castillonès (Lot-et-Garonne).
- HELIES Guy, Sous-Préfet, Mortagne (Orne).
- HENRI Guy, Médecin-colonel, Médecin-chef de l'Hôpital Robert-Picqué, Bordeaux. Tél. 914-14.
- HEYNARD Jacques, Pharmacien, Lalinde (Dordogne). Tél. 35.
- HURAUT Jacques, Attaché au Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue du Parc de Cligny, Versailles.
- JAFFART Guy, Route de Gala, Bergerac.
- JOLY Paul, Pharmacien, Eymet (Dordogne).
- JOUANEL Michel, Sergent, S. P. 50704, T.O.E.
- JOUANEL Pierre, Greffier de la Justice de Paix de Villambard, 4, rue Cyrano, Bergerac.
- JOUHET Christian, Notaire, ancien Trésorier de l'Association, 24, avenue du Président-Wilson, Bergerac. Tél. 1.58.
- JUGLAS Jean-Jacques, Député du Lot-et-Garonne, 23 rue Desbordes-Valmore, Paris 16°. Tél. Trocadero 25.40.
- JULIEN Jean, Professeur au Collège, Marmande (Lot-et-Garonne).
- LABONNE Edmond, 1, rue Mirecourt, Casablanca (Maroc).
- LABORIE René, Docteur-vétérinaire, 2, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac (Dordogne). Tél. 8.46.
- LABORIE Jean, Boulanger, Creysse (Dordogne), Tél. 8 Mouleydier.
- LABROUCHE, Professeur au Lycée Louis Barthou, Pau (Basses-Pyrénées).
- LACOMBE Henri, Chirurgien-Dentiste, 124, place de la République, Bergerac. Tél. 6.41.
- LACOMBE Louis, Drogiste, 24, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac. Tél. 4.73.
- LACOMBE Maxime, Représentant, au Saut, Bergerac.
- LACOMBE Pierre, Représentant, 46, boulevard Danton, Villeneuve-sur-Lot (L.-et-G.). Tél. 4.52.
- LACOSTE Pierre, Pharmacien, 43, avenue du Général de Gaulle, La Baule-sur-Mer (L.-I.).
- LACROIX Louis, Chef de service de Perception des Contributions Directes, 20, rue du Jardin-Public, Bordeaux.
- LAFON Edgard, Grossiste en parfumerie, rue d'Alsace, Aire-sur-Adour (Landes).
- LAFORET Louis, Propriétaire, « Le Villageot », Monbazillac (Dordogne).
- LAMBERT Aurélien, Ancien maire, Mouleydier (Dordogne).
- LAMOUREUX Gérard, Négociant, rue Beauférier, Bergerac. Tél. 7.25.
- LAPAQUELLERIE Jacques, Etudiant, rue de la Boétie, Bergerac.
- LAPAQUELLERIE René, 64, rue de Patay, Bordeaux.
- LASCAUD René, Directeur des Services d'Electrification, 22, rue de l'Argonne, Blois.
- LASFARGUE Pierre, Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique, Assureur Conseil, 20, rue Scheffer, Paris 18°.
- LATHOUMETIE Jean, Docteur en Médecine, 1, boulevard Victor-Hugo, Bergerac. Tél. 8.83.
- DE LATOUR Robert, Greffier de la Justice de Paix, Monpazier (Dordogne).
- LAVAUD Pierre, Ingénieur des Travaux Publics, route de Gala, Bergerac. Tél. 1. 91.
- LAVIGNE Emile, Docteur en Médecine, Lalinde. Tél. 30.
- LEFEBVRE Pierre, Libraire, 28, rue de la Résistance, Bergerac.
- LESPINASSE Jean-Roger, Propriétaire, Agent d'Assurances, Route de Bergerac, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). Tél. 2.66.
- LESPINASSE Maurice, Inspecteur Central honoraire, 122, boulevard Richard-Lenoir, Paris 11°.
- LEYDIER Jean, Négociant, Président du Tribunal de Commerce, 21, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac. Tél. 0.42.
- LIMOISIS René, Lieutenant-Colonel en retraite, Vézac (Dordogne).
- LONGY André, Distillateur à Caville, Bergerac. Tél. 10.01.

- LOUBIERE Robert, Elève à l'Ecole de Santé-Navale, 147, cours de la Marne, Bordeaux.  
Tél. 63.84.
- LUSIGNAN Guy, Agent général d'Assurances, place Barbacane, Bergerac. Tél. 7.69.
- LUSIGNAN Henri, Censeur au Lycée, Aurillac (Cantal).
- LUSIGNAN Jean, Docteur en médecine, boulevard National, Eymet (Dordogne). Tél. 15.
- MAGNE-BERNARD Gérard, Négociant, 3, rue de la Résistance, Bergerac. Tél. 1.71.
- MALGAT, Armurier, 18, rue Sainte-Catherine, Bergerac. Tél. 2.08.
- MANET Michel, Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, 18, rue Valette, Bergerac.
- MARCHE Jean, Représentant, Saint-Seurin-des-Prats, (Dordogne). Tél. 25 Pessac-sur-Dordogne.
- MARCHE Louis, Agent Général d'Assurances, 31, place Gambetta, Bergerac. Tél. 10.89.
- MARCHE Pierre, Hôtel du Commerce, Castillon-sur-Dordogne (Gironde).
- MARTIN Pierre, Pharmacien, Gramat (Lot).
- MARTIGNE Edgard, Château de Vicq par Pressignac (Dordogne).
- MAS Jean, Juge au Tribunal Civil de la Seine, 2, place Saint-Sulpice, Paris 6°.
- MASSIF André, Villa Ochrida, rue de Clairat, Bergerac.
- MATIGNON Jacques, Avocat, Président de la Caisse d'Epargne, 28, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac. Tél. 3.98.
- MAZABREY Jean, Docteur en médecine, 12, rue Thiers, Bergerac. Tél. 70.
- MAZEAU Pierre, Docteur en médecine, 34, boulevard des Arènes, Périgueux. Tél. 17.76.
- MAZERA André, Courtier, Pessac-sur-Dordogne (Gironde). Tél. 2.
- MERMOD Georges, Industriel, rue de la Sole, Eymet (Dordogne). Tél. 28.
- DES MESNARDS Guy, Docteur en médecine, 113, boulevard de Longchamp, Paris 16°.
- DES MESNARDS Yves, Propriétaire, Latour, Prigonrieux (Dordogne). Tél. 2.
- MIRGAUDOU Marius, Propriétaire, Sainte-Sabine (Dordogne). Tél. 3.
- MONDOULET Serge, Etudiant, rue Péchadergue, Bergerac.
- DE MONTATAIRE DE MADAILLAN Gilbert, Propriétaire, Le Coutureau, Monbazillac (Dordogne).
- DE MONTATAIRE DE MADAILLAN Amaury, Château « Le Perrou » par Gardonne (Dordogne). Tél. 1 Gageac-Rouillac.
- DE MONTATAIRE DE MADAILLAN Louis, au Péroudier, Monbazillac (Dordogne).  
Tél. 4.
- MORIN Henri, Docteur en médecine, 95, boulevard Saint-Michel, Paris 5°.
- MOURGUET Paul, Mécanicien, Boulevard Montaigne, Bergerac.
- MOURLET Albert, Agent d'Affaires, 18, rue des Carmes, Bergerac. Tél. 6.02.
- MOUROT Louis, Inspecteur de l'Enregistrement, Ault (Somme).
- MOUROT Marcel, Inspecteur de l'Enregistrement Ault (Somme).
- NADAL Claude, Pont-de-la-Beauze par Saint-André-et-Appelles (Gironde).
- NADAUD Jacques, 3, place de la Monnaie, Nantes (Loire-Inférieure). Tél. 142.16.
- NARBONNE Maurice, Entreposeur des Tabacs, Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- NALLET Jean, opticien, 39, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac. Tél. 2.60.
- NICAUDIE Jean, Docteur en médecine, 65, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac. Tél. 2.36.
- NOEL René, 37, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.
- NOREAU Georges, Négociant, 25, rue Sainte-Catherine, Bergerac. Tél. 2.43.
- NOUVEL Jacques, Docteur en médecine, Vélimes (Dordogne). Tél. 6.
- NOUVIALE Roger, « Le Breuil » La Force (Dordogne).
- PAMPOUILLE Jean-Louis, Docteur en médecine, Beaumont-du-Périgord (Dgne). Tél. 10.
- PARCELLIER René, Président Fédéral des Chasseurs de la Dordogne, « La Palmeraie », Ribérac (Dordogne). Tél. 1.89.
- PARIER Numa, Contrôleur des Contributions Indirectes en retraite, 45, rue d'Arcachon, Bordeaux.
- PASCAL Emile, Docteur en pharmacie, 28, place de la IV<sup>e</sup> République, Bazas (Gironde).  
Tél. 0.83.
- PAULIAC Jean-Louis, Garage de la Faculté, 18, rue Paul-Broca, Bordeaux. Tél. 923.96.
- PAZAT Joseph, Propriétaire, Saint-Méard-de-Gurçon (Dordogne).
- PAZAT Maxime, Agent d'Affaires, 31, cours d'Alsace-Lorraine, Bergerac, Tél. 4.40.
- PELINGRIN Maurice, Cycles, La Force (Dordogne).
- PENAUD Jean, Juge de Paix, rue Raymond-Berggren, Bergerac.
- PERROT Jean, Clerc de notaire, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.
- PEYROT Franck, Garagiste, Avenue du Président-Wilson, Bergerac. Tél. 3.22.

- PHILIBERT Jacques, Conseil Fiscal, 62, cours de l'Intendance, Bordeaux. Tél. 45.01.  
 PICHOT René, Négociant, 113 ter, rue de la Bargironnette, Bergerac. Tél. 3.38.  
 PIGEARD DE GURBERT Max, Docteur en médecine, 1, rue de la Boétie, Périgueux. Tél. 3.07.  
 PLANTEAU Henri, Propriétaire, Lestenac, Lamonzie-Saint-Martin (Dordogne).  
 PLAZE Pierre, Sigoulès (Dordogne).  
 POMMIER Georges, Pharmacien, 11, rue Sainte-Catherine, Bergerac. Tél. 4.13.  
 DE POURQUERY DE BOISSERIN Henri, Conseiller à la Cour d'Appel, Place de la République, Bordeaux. Tél. 38.76.  
 PRAT Léo-Jean, Administrateur honoraire des Colonies, 52, avenue Saint-Amand, Caudéran (Gironde).  
 PREVOT Raymond, Garagiste, Lalinde (Dordogne). Tél. 22.  
 PUCHEU-CASADEBAN Pierre, Adjoint d'Enseignement au Collège, Membre du Conseil d'Administration de l'Association, 65, avenue Aristide-Briand, Bergerac.  
 RAMADOUR Jean-André-Pierre, Notaire, Celles (Dordogne). Tél. 2.  
 RATOUR Philippe, Professeur honoraire, Bouniagues (Dordogne).  
 REBIERE Roger, Représentant, 24, avenue Ledru-Rollin, Paris 12°.  
 REDON Robert, Négociant, 9, rue Paul-Bert, Bergerac. Tél. 8.41.  
 REGNAUD Jean, Propriétaire, « La Brunetière », Bergerac. Tél. 1.52.  
 REY Charlie, Pharmacien, 35, rue Sainte-Catherine, Bergerac. Tél. 3.56.  
 ROCHE-BAYARD Pierre, Etudiant, « Les Libraires », Bergerac.  
 DE ROIGT-BOURDEVILLE Pierre, 40, avenue du Président-Wilson, Bergerac. Tél. 5.64.  
 ROGER Robert, Attaché de Banque, rue Racine, Bergerac.  
 ROOY-André, Huissier honoraire, 6 bis, rue du Cloître-Notre-Dame, Paris 4°.  
 ROQUE Jean, Adjoint d'Enseignement au Lycée de Garçons, Périgueux. Tél. 2.38.  
 ROUGIER René, Docteur en médecine, Eymet.  
 ROUGIER Raymond, Inspecteur d'Assurances, rue Valette, Bergerac.  
 ROUJEAN Raymond, Contrôleur des Tabacs, 38, rue Thiers, Bergerac.  
 ROUSSEAU Michel, Chirurgien, 35, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac. Tél. 1.48.  
 ROUSSEAU René, Chirurgien, 14, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac. Tél. 3.84.  
 ROYERE Jean, Pharmacien-chimiste, Cazouls-les-Béziers (Hérault).  
 ROYERE Jacques, Négociant, 7, avenue du Président-Wilson, Bergerac. Tél. 1.54.  
 SARAZAC Emile, Instituteur, Saint-Nexans.  
 SARAZAC René, Pharmacien, Gardonne. Tél. 3.  
 SARRAUTE Georges, Inspecteur-Principal de l'Enregistrement, 108, rue Georges-Mendel, Bordeaux. Tél. 823.47.  
 SARRUT Henri, Propriétaire, « Le Tounet », Bergerac.  
 SAUTEREAU Maurice, Chef de Gare honoraire, rue Péchadergue, Bergerac.  
 SAUMAGNE Max, Négociant, 27, avenue de Verdun, Bergerac. Tél. 69.  
 SAUX Henri, Professeur de gymnastique au Collège Henri IV, 40, rue de la Résistance, Bergerac. Tél. 6.04.  
 SEQUESTRE Pierre, Conseil fiscal, 52, rue Michel-Ange, Paris 16°. Tél. Trinité 72.66.  
 SIMONNET Guy, 5, avenue Georges Clémenceau, Mussidan.  
 SIMONNET Ludovic, Huissier, 117, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac. Tél. 3.20.  
 SIREYGEOL Pierre, Professeur, 19, boulevard Louis-Blanc, Brive (Corrèze).  
 SIRVENTON Jean-Paul, Chirurgien-dentiste, 28, cours Molières, Pézenas (Hérault).  
 TALBOOM Henri, Médecin des Messageries Maritimes, 2, place Sébastopol, Marseille.  
 TAMALET Pierre, Chef du Service départemental du Cadastre, 16, rue Madame-Molé, Vannes (Morbihan).  
 TERRAL Robert, Professeur au Collège, Villeneuve-sur-Lot, (Lot-et-Garonne).  
 TEXIER Lucien, Docteur en Médecine, 8, rue Porte-Basse, Bordeaux, Tél. 865.34.  
 TEYSSIER Pierre, 58, rue Amédée-Saint-Germain, Bordeaux, Tél. 958.27.  
 TEYSSIER Roger, Négociant, 40, rue de la Résistance, Bergerac. Tél. 1.93.  
 TRILLAUD Jean, Imprimeur, Place des Deux-Conils, Bergerac. Tél. 1.43.  
 TROUPEL René, Sous-Directeur régional de la Sécurité Sociale, 2, rue Toulouse-Lautrec, Bordeaux. Tél. 856.63.  
 TURBOT Jean-Louis, Propriétaire, Le Fleix (Dordogne).  
 VEDRINES Albert, Membre du Conseil d'Administration de l'Association, Docteur-Vétérinaire, Bouniagues (Dordogne). Tél. 20.  
 VENENCIE Jacques, Importateur de lubrifiants, 59, avenue d'Amade, Casablanca (Maroc).

VENENCIE Pierre, 57, rue des Sablières, Bordeaux.  
 VENTENAT Marcel, Ingénieur Civil des Mines, Conseiller général du canton de Lalinde, 15, rue de la Santé, Paris 13<sup>e</sup>.  
 VERGNAUD Henri, Saint-Avit-du-Tizac, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).  
 VERGNOLLES Marcel, Quincaillier, Lalinde (Dordogne). Tél. 15.  
 VERPRAT Jean, Directeur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole, Port-Sainte-Foy (Dordogne). Tél. 3.57 Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).  
 VEUNAC Jean, Médecin-Commandant, Dolinie (Moyen-Congo).  
 VIDEAU Gilbert, Négociant, 9, rue Paul-Bert, Bergerac. Tél. 8.41.  
 VIDEAU Lucien, Industriel, Président de Chambre de Commerce, Membre du Conseil d'Administration de l'Association, Quai Salvette, Bergerac. Tél. 3.25.  
 VIEUSSENS Franck, Inspecteur-Principal des Contributions Directes, 7, rue Emma-Tiraulu, Nice (Alpes-Maritimes).  
 VIGIER DE GASTON Robert, Propriétaire, « La Pourcal », Bergerac.  
 VILLADARY Gaston, Directeur de la Caisse Inter-Professionnelle de compensation des allocations familiales, 20, avenue Carnot, Tunis.  
 VILLOT Alain, Professeur au Lycée Louis Barthou, Pau (Basses-Pyrénées).  
 VINCENOT Henri, « La Roche Péréandre », Villeneuve-les-Annonay (Ardèche).  
 VINCENOT Pierre, Négociant, place de la Dordogne, Bergerac. Tél. 3.65.  
 VIROL Maurice, Ingénieur, 26, avenue de la Porte-Brunet, Paris 19<sup>e</sup>.  
 WAROUX Raymond, Lieutenant-Colonel, Ecole d'application de l'artillerie, Mourmelon-le-Grand (Marne).  
 WETZEL Claude, 31, rue de la Résistance, Bergerac. Tél. 5.80.



## PARESSES

A Condorcet, en troisième, nous étions cinq de la pension Duroc. La pension Duroc se substituait aux familles. Sur un seul carnet de classe marbré de vert, elle nous punissait, nous excusait, nous épargnait des colles. Cette pension n'existait pas. Je l'avais inventée de toutes pièces. Comme on venait de découvrir la fraude, en rentrant chez nous, je prétextai un mal de ventre. « J'ai mal là » — C'était l'appendicite. L'appendicite était en pleine vogue. Je me laissai opérer, rue Bizet, par frousse du Collège. Plus tard j'appris que le proviseur voulut *passer l'éponge*, sous prétexte que j'honorais les classes de dessin et de gymnastique. Je remportais les prix de cancre: gymnastique et dessin.

\*  
\*\*

Le frère de Raymond Radiguet rentre de l'école, 28<sup>e</sup> sur 30. Il l'annonce à son père et ajoute vite: *C'est beaucoup*.

Jean COCTEAU,  
*OPIUM* (Stock 1931, p. 184 et 185).



## MORTS POUR LA FRANCE

### 1870-1871

ALLARD Henri.

### 1914-1918

ANDRÉ Gabriel, AUGIÉRAS Georges, AUROUSSEAU René, AUROUSSEAU Roger, AVEROUS-MALBÉ Jean ;

BARBARIN Louis, BARTHÉLEMY Fernand, BASTIDE Pierre, BEAUGER Emile, BELLUGUE Albert, BÉNEY Georges, BERNARD René, BERTOUNESQUE Roger, BERTRAND André, BERTRAND Henri, BISSEY Jean-Jacques, BOST John, BOUCHILLOUX Roger, BOUDAULT Henry, BRUNET Georges, BRUNET Roger ;

CAPDEVILLE Hugues, DE CHANAUD DE LESTANG Jacques, CHAPEAU Charles, CHAUMONT Pierre, CLEMENT-AUBIER Robert, COLLET Georges, CONIL Robert, COSTE René, COUSSIERES André ;

DELAVAUD-DUMONTEIL Paul, DELMAS Marcel, DELOUIS Arthur, DELOUIS Georges, DESPAX Emile, DOREAU Robert, DUBUC Jacques, DUCOURNAU Jean, DUVERGIER Georges ;

ESCARAVAGE Paul, ESCUREYX Edouard, EYMOND Paul ;

FAISANDIER Maurice, FLOURET Joseph, FOURNIER Léon, FRANC Roger ;

GADRAT Raoul, GALLET Sem, GAY Emilien, GENESTE Emile, GONTIER DU SOULAS Guy, GOUBIER Raoul, DE GREZEL Maurice, GROSSETIE Gaston, GROSSOLEIL Jean, GUILLAUME Pierre ;

HERTZOG Albert, HERTZOG Henri ;

JANNOT Albert, JAUBERT Jean, JOACHIM Marcel, JOBIT André, JOBIT Eugène ;

LABROUSSE Marcel, LACOSTE Gabriel, LAFARGUE Robert, LAMBERT Urbain, DE LAPOYADE Jacques, DE LARROQUE André, LAVALADE André, LESPINASSE Henri, LÉVÊQUE Henri, LOUBIÈRE André, LUZIGNAN Honoré ;

DE MONTATAIRE DE MADAILLAN Louis, MARCERON André, MASSIF André, MAUMONT Georges, DU RIEU DE MAYNADIER Christian, MEDAN Marius, MESSERER Louis, MICHELET Francis, MIRET Pierre, MORDANT Pierre, MOURGUET Yvan ;

NOEL Marcel, NOEL René ;

PASCAL Jean, POUMEAU Henri, POUMEAU Jean, PUJOL François, QUEYROU André ;

REY René, RICAUD René, RIGAL Pierre, RINGUET Jean, DE RDELLEC DU PORZIC Edouard, ROY Maurice ;

SABOURIN Paul, SALAGNE Paul, SCHMIDT Georges, SIMONDET Yves, SIREYJOL Jean, STÉPHAN Maurice ;

TAUTAIN René, TEXIER Jean, TEYSSANDIER René, THOMAS Lucien ;

VALET Robert, VALETTE André, VIEILLEFOND Jean-Daniel, VIELLEFOND Jean-Maurice.

## 1939-1945

ALLEGRE Maurice, ARNAUD André, BLANCHE Robert, BLONDEL Jean, BONNET Christian, CARMILLE René, CASTAING Raymond, DAGASSAN André, DUPUY Pierre, FESTAL Georges, JARDEL Robert, LABBE Marcel, LAJOUX Pierre, LEVIGNAC Charles, LEVIGNAC Serge, MASSERON Pierre, DE MONTATAIRE DE MADAILLAN François, NADAUD Pierre, NOEL Georges, PLAZE Jean, RIU Georges, DE ROYERE Hugues, TEYSSANDIER DE LA SERVE Bernard.

## NÉCROLOGIE

GABRIAC (Pierre) décédé à Bordeaux le 8 septembre 1949 à l'âge de 65 ans.

GUY (René) décédé à Bordeaux le 15 mai 1950 à l'âge de 77 ans.

CHARRIAUD (Marc) décédé à Sante-Foy-la-Grande le 16 juin 1950 à l'âge de 56 ans.

BARAT (Jean) décédé à Bergerac le 26 décembre 1951 à l'âge de 56 ans.

HERTZOG (Edouard) décédé à Casablanca le 23 février 1952 à l'âge de 62 ans.

AUBERT (Emmanuel) décédé à Paris (18<sup>e</sup>) le 28 mars 1952 à l'âge de 60 ans.

PINQUET (Emile) décédé à Bergerac le 11 avril 1952 à l'âge de 54 ans.

BORDIER (Jean), quartier-maître de la marine, disparu en Méditerranée au large du cap Camarat, à bord du sous-marin « Sybille », le 24 septembre 1952 à l'âge de 18 ans.

Le 21 mai 1952, la Croix-Rouge française a remis à sa famille pour être inhumé à Bergerac, le corps de notre camarade Georges RIU, décédé en déportation, en Allemagne, le 28 avril 1945 à l'âge de 44 ans.

### Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

CANTELAUVE (Albert) — Décédé le 10 février 1939.

MORIZE (Marcel) — Décédé le 20 juin 1939.

LIONNET (Edmond) — Décédé le 30 mai 1944.

NADAUD (Pierre) — Décédé le 13 juin 1944.

CARMILLE (René) — Décédé le 25 janvier 1945.

NOUVEL (Ernest) — Décédé le 6 février 1946.

MIRABEL (Roger) — Décédé le 14 décembre 1950.

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Un dessin de Marcel Capy</i> .. .. .	1
<i>Membres d'honneur</i> .. .. .	2
<i>Conseil d'Administration</i> .. .. .	3
<i>Situation financière</i> .. .. .	4
<i>Note du Trésorier</i> .. .. .	5
<i>Installation du nouveau Principal, M. Faugère</i> .. .. .	5
<i>Nos lauréats</i> .. .. .	5
<i>Assemblée générale du 16 décembre 1951</i> .. .. .	6
<i>Délibération du Conseil d'Administration</i> .. .. .	7
<i>Le Collège il y a 100 ans</i> .. .. .	7
<i>XXV<sup>e</sup> Banquet du 16 décembre 1951</i> .. .. .	8
<i>Bec de gaz</i> .. .. .	16
<i>Distribution des prix du 12 juillet 1952</i> .. .. .	17
<i>Les adieux de M. Maurt, Principal</i> .. .. .	23
<i>Qu'est-ce que la poésie ?</i> par Marcel BATSELÉ .. .. .	24
<i>Annuaire de l'Association</i> .. .. .	25
<i>Paresses</i> (Jean COCTEAU) .. .. .	33
<i>Les morts pour la France</i> .. .. .	34
<i>Nécrologie</i> .. .. .	35



Dépôt légal du 4<sup>e</sup> trimestre 1952 (N° 313)

BERGERAC  
Imprimerie Générale du Sud-Ouest  
H. TRILLAUD & C<sup>ie</sup>

---

---

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE  
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS  
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION

---

---